



TC/41/11

ORIGINAL : anglais

DATE : 6 avril 2005

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

COMITÉ TECHNIQUE

Quarante et unième session
Genève, 4 - 6 avril 2005

COMPTE RENDU DES CONCLUSIONS

adopté par le Comité technique

Ouverture de la session

1. Le Comité technique (TC) a tenu sa quarante et unième session à Genève du 4 au 6 avril 2005. La liste des participants figure à l'annexe I du présent compte rendu.
2. Le secrétaire général adjoint souhaite la bienvenue aux participants et indique que le Conseil, à sa trente-huitième session tenue le 24 octobre 2004, a élu respectivement Mme Julia Borys (Pologne) et Mme Françoise Blouet (France) présidente et vice-présidente du TC, chacune pour un mandat de trois ans qui arrivera à expiration à la quarante et unième session ordinaire du Conseil qui se tiendra en 2007.
3. La session est ouverte par Mme Julia Borys (Pologne), présidente du TC, qui souhaite la bienvenue aux participants. La présidente informe le TC que M. Arpad Bogsch, ancien secrétaire général de l'UPOV, est décédé le 19 septembre 2004.
4. La présidente souhaite tout particulièrement la bienvenue aux délégations de l'Azerbaïdjan, de la Jordanie, de l'Ouzbékistan et de Singapour, pays qui sont devenus membres de l'Union depuis la quarantième session du TC tenue à Genève du 29 au 31 mars 2004, portant ainsi le nombre des membres de l'Union à 58. Elle signale en outre que, depuis cette réunion, l'Autriche a adhéré à l'Acte de 1991 de la Convention UPOV.

Adoption de l'ordre du jour

5. Le TC adopte l'ordre du jour tel qu'il figure dans le document TC/41/1.

Rapport sur les faits nouveaux intervenus à l'UPOV, y compris sur certaines questions examinées lors des dernières sessions du Comité administratif et juridique, du Comité consultatif et du Conseil

6. Le secrétaire général adjoint présente un rapport verbal sur les quarante-neuvième et cinquantième sessions du Comité administratif et juridique (CAJ), les soixante-septième et soixante-huitième sessions du Comité consultatif et la vingt et unième session extraordinaire et la trente-huitième session ordinaire du Conseil.

Rapports sur l'état d'avancement des travaux des groupes de travail techniques, y compris le Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT), et les sous-groupes ad hoc sur l'application des techniques moléculaires aux plantes cultivées

7. Le TC entend des rapports verbaux, présentés par les présidents des groupes concernés, sur les travaux du Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA), du Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC), du Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF), du Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO) et du Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV). Il note que le BMT ne s'est pas réuni depuis la quarantième session du TC.

8. Le TC entend également des rapports verbaux présentés par les présidents respectifs des sous-groupes ad hoc sur l'application des techniques moléculaires aux plantes cultivées (sous-groupes des plantes cultivées) pour la pomme de terre et la canne à sucre. En l'absence du président du sous-groupe des plantes cultivées pour le blé, un rapport est présenté par le président du TWA.

Questions découlant des travaux des groupes de travail techniques

9. Le TC examine le document TC/41/3.

10. Le TC prend note du fait que le mandat des présidents des groupes de travail techniques (TWP) et du BMT arrivera à échéance lors de la session ordinaire du Conseil qui se tiendra en 2005. Conformément à la suggestion des TWP, le TC propose au conseil d'élire, à sa trente-neuvième session qui se tiendra le 27 octobre 2005, les présidentes et présidents suivants pour la période 2006-2008 :

TWA : Mme Beate Rücker (Allemagne)
TWC : Mme Sally Watson (Royaume-Uni)
TWF : M. Alejandro Barrientos Priego (Mexique)
TWO : Mlle Sandy Marshall (Canada)
TWV : M. Niall Green (Royaume-Uni)

11. Sur proposition du délégué de la France, le TC convient de proposer d'élire M. Henk Bonthuis (Pays-Bas) président du BMT pour la période 2006-2008.

Documents TGP

12. Le TC examine l'état d'avancement des documents TGP sur la base du document TC/41/5.

Documents TGP à approuver

13. Le TC note que les documents TGP adoptés seront publiés dans une section spéciale de la partie du site Web de l'UPOV accessible à tous. Il est également informé que le document TGP/7/1 "Élaboration des principes directeurs d'examen" figurera désormais dans cette section.

14. Le TC approuve les documents TGP/0/1 "Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents" et TGP/2/1 "Liste des principes directeurs d'examen adoptés par l'UPOV".

15. En ce qui concerne le document TGP/3/1 Draft 2 "Variétés notoirement connues", le TC note que bien que ce document ait été adopté par le Conseil, le Comité de rédaction élargi (TC-EDC) s'est demandé si le document n'allait pas au-delà de ce que prévoit l'Introduction générale, en ce qui concerne les indications pratiques relatives aux variétés notoirement connues. Le TC convient qu'il sera plus judicieux d'essayer d'élaborer un document plus concret et général concernant les variétés notoirement connues en collaboration avec le CAJ.

16. Le TC indique que les textes des sections 1 à 7 du TGP/5 figurent dans la publication UPOV n° 644(F) intitulée "Textes et documents importants". Il relève que certains de ces textes ont été adoptés il y a plusieurs années et qu'il sera bon de les actualiser. Toutefois, il reconnaît que ces textes représentent la position adoptée par l'UPOV et note aussi que la publication n° 644(F) de l'UPOV n'est plus disponible et que nombreux sont les nouveaux membres de l'Union qui ne peuvent pas consulter facilement ces textes. Par conséquent, il approuve les sections 1 à 7 mais convient, par ailleurs, d'arrêter un calendrier de travaux d'actualisation de ces sections, établi selon un ordre de priorité, en collaboration avec le CAJ et le conseil selon que de besoin. Le Bureau de l'Union (ci-après dénommé "Bureau") décide de mettre au point une proposition qui sera examinée par le TC à sa quarante-deuxième session. S'agissant des éléments qu'il conviendrait d'examiner lors de la révision de ces textes, les observations ci-après sont formulées :

a) élaborer des dispositions adéquates applicables aux variétés génétiquement modifiées dans les sections correspondantes,

b) dans la section 1 "Accord administratif type pour la coopération internationale en matière d'examen des variétés" :

i) revoir l'article 6 pour ce qui est de la possibilité de faire figurer la conservation de collections de référence dans l'accord principal plutôt que de laisser aux services le soin de régler cette question par correspondance;

ii) revoir l'article 7 pour ce qui est du montant de 350 francs suisses;

c) dans la section 5 “Demande UPOV de résultats d’examen et Réponse à la demande UPOV de résultats d’examen” : envisager de modifier le libellé des paragraphes 5 et 6 de la “Réponse à la demande UPOV de résultats d’examen” afin de prévoir la possibilité d’envoyer la facture directement aux obtenteurs.

17. Le TC approuve le document TGP/5 sur la base de la modification ci-après apportée au paragraphe 4 de la section 10/1 Draft 2 :

“4. Le tableau ci-après a été élaboré aux fins de la notification des caractères supplémentaires. Les caractères supplémentaires notifiés au Bureau de l’Union seront publiés dans la zone d’accès restreint du site Web de l’UPOV nécessitant un mot de passe (http://www.upov.int/restrict/fr/index_drafters_kit.htm).”

et étant entendu que :

- a) la date de soumission des caractères additionnels figurera dans le tableau;
- b) l’état des caractères additionnels sera précisé sur le site Web de l’UPOV; et
- c) la notification des caractères supplémentaires parue sur le site Web de l’UPOV sera réexaminée après trois ans de fonctionnement.

18. Le TC convient d’adopter le document TGP/6 “Arrangements en vue de l’examen DHS” sur la base du document TGP/6 sections 1-3 Draft 2, sous réserve d’améliorations apportées aux versions française, allemande et espagnole, qui seront notifiées au Bureau par les membres du comité de rédaction.

19. Le TC décide que le TGP/12 section 2 “Composés chimiques : électrophorèse des protéines” ne doit pas encore être adopté et doit être présenté pour adoption en même temps que les autres sections du TGP/12 le moment venu.

Documents TGP à examiner seulement

20. Le TC adopte le texte du document TGP/4/1 Draft 3, sous réserve des modifications suivantes :

<i>Section</i>	<i>Observations</i>
3.1.2.1.1	inclure des informations sur le matériel végétal de variétés qui font l’objet d’une demande de protection ou d’un enregistrement officiel
3.1.2.2.2	mentionner l’utilisation des descriptions aux fins de vérification de variétés à multiplication végétative, lorsqu’il n’existe pas d’ancien matériel
3.1.2.5.2	préciser qu’il importe de formuler des observations au même stade physiologique pour les espèces pérennes, en particulier les arbres, lorsqu’il se peut que les végétaux n’aient pas le même âge.

21. Le TC convient que le document TGP/4/1 Draft 3, tel que modifié ci-dessus, doit être transmis aux TWP à leurs sessions de 2005, étant donné qu'il correspond à la situation acceptée au sein du TC.

22. Le TC approuve les modifications ci-après du document TGP/9/1 Draft 3 :

<i>Section</i>	<i>Observations</i>
Général	la délégation de l'Australie doit fournir des propositions relatives à des aspects de forme mineurs
2.4	supprimer la sous-section intitulée "Formule parentale des variétés hybrides" de la section 2 et l'intégrer dans la section 4.3.3 ou 5.4
2.4.3.2	mettre la première phrase au début de la section
2.4.3.6	supprimer
3.3.1	préciser que l'un des objectifs premiers de la conduite d'essais dans plusieurs sites est d'accélérer la procédure d'examen
3.5.3.1	reformuler pour éviter que l'on puisse en déduire qu'il n'est pas nécessaire que tous les caractères soient observés
4 & 5	modifier les titres afin de préciser le contenu de ces sections
4.4.3	ajouter la date à titre d'exemple supplémentaire
4.4.8	rédigier une seconde phrase relative aux cas où il y a répétition en termes de parcelle et d'emplacement, et aux cas où il n'y a pas répétition
4.6.1.2	indiquer qu'il importe de s'assurer que les hypothèses sont vérifiées avant d'utiliser des approches statistiques, comme la moyenne arithmétique, et faire dûment référence au TGP/8 "Utilisation de procédures statistiques dans le cadre de l'examen DHS"
5	réorganiser la structure de la section en fonction du type de caractère (QL, QN, PQ) et à l'intérieur de cette structure, organiser par observations visuelles/mesures, puis par plantes isolées/observations uniques d'un ensemble de plantes. En outre, mentionner la relation entre les différents types de données obtenues et les méthodes statistiques qui peuvent être utilisées conformément à la section du TGP/8 correspondante
6.4	mentionner des "avis d'experts" plutôt que des "groupes d'experts"
Annexes I et II	déplacer et incorporer au TGP/8 "Utilisation de procédures statistiques dans le cadre de l'examen DHS"

TGP/7 “Élaboration des principes directeurs d’examen”

23. Le TC décide que, pour les points où des propositions de mise à jour du document TGP/7/1 “Élaboration des principes directeurs d’examen” sont acceptées par le TC, il convient de réviser le document TGP/7/1 et d’adopter une nouvelle version (TGP/7/2 dans un premier temps). Ces révisions apparaîtront également dans le modèle électronique et le dossier d’information du rédacteur.

Calendrier des travaux d’élaboration des documents TGP

24. Le TC approuve le calendrier des travaux d’élaboration des documents TGP tel qu’il figure dans l’annexe du document TC/41/5, avec la modification selon laquelle le TGP/12 section 2 “Composés chimiques : électrophorèse des protéines” doit être adopté en même temps que les autres sections du TGP/12 et la nécessité d’établir un nouveau projet de TGP/3 “Variétés notoirement connues”.

Bases de données d’information de l’UPOV

25. Le TC assiste à une démonstration de la base de données GENIE effectuée par M. Carl Phillips, informaticien de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), chargé de la mise au point du logiciel. Le Bureau présente ensuite le document TC/41/6.

Système de codes UPOV

26. Le TC prend note du fait que les TWP pertinents seront invités à vérifier les modifications apportées aux codes dans GENIE et indiquées dans l’annexe II du document TC/41/6. Le TC note que le Bureau prévoit de mettre au point des critères d’orientation permettant d’identifier les services les mieux qualifiés pour vérifier les codes d’entrée UPOV et est informé que, pour ce faire, il sera probablement déterminé si le service a octroyé des titres de protection à des variétés et s’il a une expérience pratique de l’examen DHS pour les genres ou espèces concernés.

27. Le Bureau indique au TC que la base de données GENIE prévoit que des informations seront attribuées selon les différents types de variétés (variétés de porte-greffes, variétés ornementales, etc.) au sein d’un même code UPOV, comme cela est expliqué au paragraphe 13 du document TC/41/6.

28. Le TC approuve les propositions de codes UPOV relatives aux hybrides intergénériques et interspécifiques, présentées dans les paragraphes 7 à 10 du document TC/41/6, et les propositions de codes UPOV sur la base de groupes pour l’espèce *Beta vulgaris* et une partie de l’espèce *Brassica oleracea*, présentées au paragraphe 12 du document TC/41/6.

29. Le TC décide que les codes UPOV, assortis des noms botaniques et des noms communs correspondants, la classe de la dénomination variétale et les codes UPOV hybrides/parents liés, tels qu’ils figurent dans la base de données GENIE, doivent être publiés sur la première zone d’accès restreint du site Web de l’UPOV. Ces informations seront publiées sous la même forme que dans les paragraphes 16 à 18 du document TC/41/6, de manière à en faciliter le téléchargement électronique aux fins d’utilisation par les collaborateurs de l’UPOV-ROM.

30. Le TC est informé que l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV) met actuellement au point un outil d'automatisation de l'attribution des codes UPOV et accepte de partager cet outil avec le Bureau et les membres de l'Union. L'OCVV informe également le TC qu'il prévoit de lancer sa base de données centralisée sur les dénominations variétales en juillet 2005, sous réserve de l'accord de son conseil d'administration.

31. S'agissant de l'assistance qui risque d'être requise afin d'incorporer les codes UPOV lors de la communication de données pour l'UPOV-ROM, le Bureau décide de préciser aux membres de l'Union et aux autres collaborateurs de quelle manière les codes UPOV seront mis à disposition et comment les incorporer à leurs données.

GENIE

32. Le TC est informé que le prototype de niveau avancé GENIE en format Microsoft Access contient désormais tous les codes UPOV disponibles ainsi que les informations correspondantes ayant trait à l'état de la protection (voir le document C/38/6), à la coopération en matière d'examen (voir le document C/38/5), aux données d'expérience en matière d'examen DHS (voir le document TC/41/4) et à l'existence de principes directeurs d'examen de l'UPOV (voir le document TC/41/2). Le TC note que le prototype de niveau avancé GENIE, utilisé pour la démonstration, sera évalué au sein du Bureau de l'UPOV, afin de juger de son utilité compte tenu des demandes d'information reçues par le Bureau, avant qu'une décision soit prise en ce qui concerne la conception de la version consultable sur le Web.

33. Le Bureau confirme que la base de données GENIE pourra être élargie pour inclure d'autres langues, en plus des langues de l'UPOV. Toutefois, il précise qu'il ne pourra pas s'engager concernant les ressources nécessaires pour une telle évolution.

Base de données sur les variétés végétales

34. Le TC note qu'en ce qui concerne le programme d'amélioration de la base de données sur les variétés végétales, priorité est donnée aux améliorations qui pourront être apportées à la fois à l'UPOV-ROM et à la version conçue par le Web, à savoir :

a) incorporer les codes UPOV;

b) faciliter la préparation de données en vue de leur incorporation dans l'UPOV-ROM grâce à la mise au point d'une grille de présentation des données permettant d'introduire les informations sans qu'il soit nécessaire de recourir au format TAG. Le Bureau précise que dans le cadre de sa coopération avec l'OCVV, il prévoit de baser son tableau sur celui développé par l'OCVV pour transmettre les données vers la base de données centralisée de l'OCVV sur les dénominations variétales;

c) fournir une formation à l'utilisation de l'UPOV-ROM : des informations sur l'utilisation de cette base et sur la façon de préparer les données sont communiquées dans le cadre de l'atelier sur la gestion des données, qui est parfois organisé parallèlement aux sessions du TWC.

35. Le TC est informé que le calendrier des travaux d'élaboration du prototype initial de la base de données sur les variétés végétales conçue pour le Web dépendra des ressources qui

devront être consacrées aux trois priorités exposées ci-dessus. En particulier, le TC note que le niveau d'assistance dont auront besoin les collaborateurs aux fins de l'incorporation des codes UPOV sera déterminant dans la perspective du début des travaux relatifs à la version de la base de données consultable sur le Web. Le prototype de la base de données sur les variétés végétales conçue pour le Web, une fois mis au point, sera présenté en même temps que des propositions concernant les champs à inclure et les champs qui pourraient être considérés comme obligatoires, ainsi que l'a demandé le TC à sa quarantième session. La question de la fréquence des mises à jour de la version consultable sur le Web sera examinée au moment de la présentation du prototype, en même temps que celle de la création de liens vers des sites Web pertinents à des fins de vérification des dénominations variétales. Il est indiqué au TC que le Bureau étudiera la possibilité de développer une interface de recherche commune pour certaines bases de données pertinentes à des fins de recherche de dénominations variétales.

Techniques moléculaires

36. Le TC examine le document TC/41/7.

Situation de l'UPOV concernant l'utilisation éventuelle de marqueurs moléculaires dans l'examen DHS

37. Le TC décide que le texte de l'annexe du document TC/40/9 Add. ne doit pas être modifié.

Directives du BMT

38. Le TC prend note du fait qu'un nouveau projet de directives relatives à la sélection de marqueurs moléculaires et à la construction d'une base de données (Directives du BMT) sera soumis à la neuvième session du BMT, qui se tiendra à Washington, D.C. (États-Unis d'Amérique) du 21 au 23 juin 2005, et à la vingt-troisième session du TWC qui se tiendra à Ottawa (Canada) du 13 au 16 juin 2005. Il décide que, sur la base des commentaires reçus aux sessions du BMT et du TWC, un nouveau projet sera établi pour examen par le TC-EDC et par le TC à sa quarante-deuxième session en avril 2006.

Techniques moléculaires dans l'identification des variétés

39. Le TC décide que, dans les paragraphes 9 à 11 du document TC/41/7, il convient de remplacer le terme "caractérisation des variétés" par "identification des variétés".

Sous-groupes sur les plantes cultivées

40. Conformément à la proposition du TWA, le TC décide de nommer M. Robert Cooke (Royaume-Uni) président du sous-groupe sur le blé.

41. Le TC prend note du rapport du TWA selon lequel des laboratoires au Danemark et au Royaume-Uni travaillent sur des techniques moléculaires concernant le ray-grass. Le TC fait observer que le ray-grass, en tant que plante allogame, posera des problèmes spécifiques, mais prend note de la nécessité d'utiliser des instruments contribuant à la gestion des collections de référence et des possibilités offertes par l'option 2. Sur cette base, il approuve la création d'un sous-groupe sur le ray-grass, présidé par M. Michael Camlin (Royaume-Uni).

42. Le TC décide que les sous-groupes ci-après se réuniront, sous réserve d'un nombre suffisant de documents à examiner, à une date et en un lieu qui seront proposés au TC par le groupe de travail technique concerné ou qui seront convenus conjointement par les présidents du TC, du groupe de travail technique concerné, des sous-groupes sur les plantes cultivées pertinents et du Bureau :

<i>Sous-groupe sur :</i>	<i>Président</i>	<i>TWP</i>
le maïs	Mme Beate Rücker (Allemagne)	TWA
le colza	Mme Françoise Blouet (France)	TWA
la pomme de terre	Mme Beate Rücker (Allemagne)	TWA
le rosier	M. Joost Barendrecht (Pays-Bas)	TWO
le ray-grass	M. Michael Camlin (Royaume-Uni)	TWA
le soja	M. Marcelo Labarta (Argentine)	TWA
la canne à sucre	M. Luis Salaices (Espagne)	TWA
la tomate	M. Richard Brand (France)	TWV
le blé	M. Robert Cooke (Royaume-Uni)	TWA

43. Le TC décide que le sous-groupe ci-après doit être dissout :

<i>Sous-groupe sur :</i>	<i>Président</i>	<i>TWP</i>
le champignon	M. Nico van Marrewijk (Pays-Bas)	TWV

44. Le TC prend note du fait que le président du TWC, le président du BMT et le Bureau ont envisagé que, dans l'ordre du jour des sessions du TWC et du BMT en 2005, il soit tenu davantage compte du fait que ces sessions se tiendront consécutivement au Canada et aux États-Unis d'Amérique. Le TC note en particulier que les Directives du BMT seront examinées à ces deux sessions.

Dénominations variétales

45. Le document TC/41/8 est présenté par le Bureau.

46. Le TC examine les propositions faites par le groupe de travail *ad hoc* sur les dénominations variétales (WG-VD) et le président du TWF concernant les classes de dénominations variétales telles qu'elles figurent à l'annexe II du document TC/41/8. Le président du TWF explique que les propositions I-D, I-E et I-F ne sont pas des propositions de classes, mais une proposition d'organisation de ces genres afin d'aider le TWF à élaborer des propositions de classes éventuelles au sein du genre concerné.

47. Le TC convient que les questions ci-après doivent être examinées par les TWP comme indiqué ci-dessous et que les observations formulées par ces groupes soient communiquées au CAJ pour examen à sa cinquante-deuxième session :

TWP	À examiner
TWF	Annexe II : partie I : propositions I-C; I-D; I-E; I-F
TWO	Annexe II : partie I : propositions I-A; I-B; Annexe II : partie II : propositions II-A; II-B; II-C; II-D; II-E; II-F; II-G

48. Le TC décide que le TWA examinera les classes qui font l'objet de l'annexe II du document TC/41/8. Il invite le TWF et le TWV à examiner les classes figurant à l'annexe IV du document TC/41/8 (groupe utilisé au Japon) et à déterminer si les propositions figurant à l'annexe II doivent être modifiées compte tenu de ces classes. Il décide que les observations formulées par les TWP doivent être communiquées au CAJ pour examen à sa cinquante-deuxième session.

49. En réponse aux préoccupations exprimées par la délégation de l'Afrique du Sud, le TC invite le TWO à examiner la proposition de suppression de la classe Proteaceae.

Publication des descriptions variétales

50. Le TC prend note des renseignements contenus dans le document TC/41/9. Il est noté que, dans la dernière phrase du paragraphe 37 de la version anglaise, le mot "*varieties*" doit être remplacé par "*characteristics*".

Ateliers préparatoires

51. Le TC prend note du rapport sur les ateliers préparatoires tenus en 2004 et approuve la proposition de programme pour 2005 qui figure dans le document TC/41/10.

Principes directeurs d'examen

52. Le TC adopte les principes directeurs d'examen suivants sur la base des modifications indiquées dans l'annexe II du présent document, qui a été diffusée au préalable, les modifications de libellé proposées par le Comité de rédaction élargi TC-EDC, ainsi que les modifications suivantes :

a) annexe II du document TC/41/11 Prov. : TG/14/9(proj.5), 8.3 : remplacer "... 'Pink Lady' et 'Tenroy' sont des marques" par "... 'Pink Lady' et 'Royal Gala' sont des marques";

b) annexe II du document TC/41/11 Prov. : TG/GINSENG(proj.4) : car. 27 : passer de variétés "Mimaki, Kaishusan" indiquées à titre d'exemple du niveau d'expression 9 au niveau d'expression 1;

c) TG/12/9 : ajouter "Frijol" comme autre nom en espagnol.

Document n°	Anglais	Français	Allemand	Espagnol	Nom botanique
TG/6/5(proj.4)	Lucerne	Luzerne	Luzerne	Alfalfa	Medicago sativa L., M. x varia Martyn
TG/12/9(proj.2)	French Bean	Haricot	Gartenbohne	Judía común, Alubia	Phaseolus vulgaris L.
TG/14/9(proj.5)	Apple (fruit varieties)	Pommier (var. fruitières)	Apfel (Fruchtsorten)	Manzano (var. frutales)	Malus Mill.
TG/70/4(proj.5)	Apricot	Abricotier	Aprikose, Marille	Albaricoquero, Damasco	Prunus armeniaca L., Armeniaca vulgaris Lam.
TG/136/5(proj.3)	Parsley	Persil	Petersilie	Perejil	Petroselinum crispum (Mill.) Nyman ex A.W. Hill
TG/143/4(proj.2)	Chick-Pea	Pois chiche	Kichererbse	Garbanzo	Cicer arietinum L.
TG/172/4(proj.2)	Industrial Chicory	Chicorée industrielle	Wurzelzichorie	Achicoria	Cichorium intybus L. partim
TG/186/1(proj.2)	Sugarcane	Canne à sucre	Zuckerrohr	Caña de azúcar	Saccharum L.
TG/ANTIR(proj.3)	Antirrhinum	Antirrhinum	Antirrhinum	Antirrhinum	Antirrhinum majus L.
TG/ARGYR(proj.4)	Argyranthemum	Anthemis	Strauchmargerite	Argyranthemum	Argyranthemum frutescens (L.) Sch. Bip.
TG/BRACHY(proj.4)	Brachyscome	Brachyscome	Blaues Gänseblümchen, Brachyscome	Brachyscome	Brachyscome Cass.
TG/GINSENG(proj.4)	Ginseng	Ginseng	Ginseng	Ginseng	Panax ginseng C.A. Meyer
TG/WAXFL(proj.4)	Waxflower	Chamelaucium	Chamelaucium	Chamelaucium	Chamelaucium Desf.

53. Lors de l'adoption des principes directeurs d'examen pour la canne à sucre sur la base du document TG/186/1(proj.2), le TC note que ces principes directeurs ont été initialement adoptés en 2002, en attendant que l'expert principal fournisse des informations, et qu'ils ne sont donc pas pleinement conformes au document TGP/7/1 "Élaboration des principes directeurs d'examen".

54. Le TC-EDC fait savoir que les principes directeurs d'examen pour *Capsicum annum* L. (document TG/76/8(proj.2)) contiennent des questions techniques qu'il n'a pas été possible de résoudre et recommande que le TC renvoie ces principes directeurs d'examen au TWV. Le TC approuve cette recommandation.

55. La délégation de la République de Corée note que les principes directeurs d'examen pour le ginseng sont les premiers principes directeurs d'examen élaborés par la République de Corée qui sont adoptés. La délégation fait part de ses remerciements pour l'assistance qu'elle a reçue de la part des experts d'autres membres de l'Union dans le cadre du TWA et TWV et de la part du Bureau.

56. Le TC approuve les projets d'élaboration de nouveaux principes directeurs d'examen et la révision de certains existants, comme cela est indiqué à l'annexe II du document TC/41/2.

57. Le TC prend note de l'état d'avancement des travaux d'élaboration des principes directeurs d'examen figurant à l'annexe III du document TC/41/2.

58. Le TC approuve la proposition du Bureau de publier les versions Word des principes directeurs d'examen adoptés sur la première zone d'accès restreint du site Web de l'UPOV.

Liste des espèces pour lesquelles des connaissances pratiques ont été acquises ou pour lesquelles des principes directeurs d'examen nationaux ont été établis

59. Le TC examine le document TC/41/4.

60. Le TC prend note du fait que, aux fins de vérification des informations qu'il communique pour l'élaboration du document TC/41/4, chaque service a reçu un extrait de la base de données GENIE concernant ses propres données uniquement, plutôt que la totalité du document TC/40/4. Cette approche a permis aux services de vérifier leurs données de façon plus complète et s'est traduit par une plus grande participation à la mise à jour des informations par rapport aux années précédentes. Il note que pour la première fois, ce document contient des données fournies par l'OCVV. Le Bureau décide de déterminer si un code à deux lettres plus adapté peut être utilisé pour l'OCVV dans l'avenir.

61. Le TC décide de supprimer les notes indiquant le type d'expérience et d'indiquer uniquement si un service est expérimenté en matière d'examen DHS. Il note qu'il sera ainsi plus aisé pour les services de tenir à jour cette liste, ce qui en renforcera l'exhaustivité et l'exactitude et, dans la pratique, ne réduira pas les informations fournies sur l'expérience pratique. Il convient que le titre du document doit être modifié pour devenir "Liste des genres et espèces pour lesquels les services ont une expérience pratique en matière d'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité" et note que les renvois à ce document dans les documents TGP doivent être mis à jour en conséquence.

62. Le TC prend note du fait que le document TC/41/4 contient les renseignements tels qu'ils ont été reçus par le Bureau, mais que le Bureau prévoit de présenter en cascade les renseignements reçus pour que la base de données GENIE soit plus complète. Par exemple, si un service indique qu'il est expérimenté concernant un genre, cette expérience sera indiquée pour toutes les espèces au sein de ce genre qui figurent dans GENIE. Toutefois, dans ce cas, il sera indiqué que cette expérience est "dérivée" d'une expérience à un niveau supérieur.

63. Le TC convient que le Bureau doit élaborer une nouvelle liste de genres et espèces pour lesquels chaque service a une expérience une fois les notes individuelles supprimées et les expériences organisées en cascade, comme cela est présenté ci-dessus, et invite chaque service à vérifier cette nouvelle liste.

Programme pour la quarante-deuxième session

64. Le TC approuve le projet d'ordre du jour de sa quarante-deuxième session qui se tiendra à Genève en 2006 :

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Rapport sur certaines questions examinées lors des dernières sessions du Comité administratif et juridique, du Comité consultatif et du Conseil (rapport verbal du secrétaire général adjoint)

4. Rapports sur l'état d'avancement des travaux des groupes de travail techniques, y compris le Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires notamment les profils d'ADN (BMT), et les sous-groupes sur les plantes cultivées
5. Questions découlant des travaux des groupes de travail techniques
6. Documents TGP
7. Publication des descriptions variétales
8. Bases de données d'information de l'UPOV
9. Techniques moléculaires
10. Ateliers préparatoires
11. Principes directeurs d'examen
12. Liste des genres et espèces pour lesquels les services ont une expérience pratique en matière d'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité
13. Programme de la quarante-troisième session
14. Adoption du compte rendu des conclusions formulées pendant la session (s'il reste suffisamment de temps)
15. Clôture de la session.

65. Le TC adopte le présent compte rendu à la clôture de la session

[Les annexes suivent]

ANNEXE I / ANNEX I / ANLAGE I / ANEXO I

LISTE DES PARTICIPANTS / LIST OF PARTICIPANTS /
TEILNEHMERLISTE / LISTA DE PARTICIPANTES

(dans l'ordre alphabétique des noms français des États /
in the alphabetical order of the French names of the States /
in alphabetischer Reihenfolge der französischen Namen der Staaten /
por orden alfabético de los nombres en francés de los Estados)

I. MEMBRES / MEMBERS / VERBANDSMITGLIEDER / MIEMBROSAFRIQUE DU SUD / SOUTH AFRICA / SÜDAFRIKA / SUDÁFRICA

Joan SADIE (Mrs.), Principal Plant and Quality Control Officer, Directorate: Genetic Resources, Division Variety Control, Department of Agriculture, Private Bag X 5044, Stellenbosch 7599 (tel.: +27 21 809 1648 fax: +27 21 887 2264 e-mail: joans@nda.agric.za)

L.M. KHOZA, Agricultural Product Technician, Directorate: Genetic Resources, Division Variety Control, Department of Agriculture, Private Bag X 5044, Stellenbosch 7599 (tel.: +27 21 809 1730 fax: +27 21 8872264 e-mail: luvuyok@nda.agric.za)

ALLEMAGNE / GERMANY / DEUTSCHLAND / ALEMANIA

Beate RÜCKER (Frau), Referatsleiterin DUS-Prüfung, Bundessortenamt, Postfach 61 04 40, 30604 Hannover (tel.: +49 511 956 6639 fax: +49 511 563 362 e-mail: beate.ruecker@bundessortenamt.de)

Uwe MEYER, Referatsleiter Informationstechnologie, Referat 111, Bundessortenamt, Postfach 61 04 40, 30604 Hannover (tel.: +49 511 9566 689 fax: +49 511 563 362 e-mail: uwe.meyer@bundessortenamt.de)

Erik SCHULTE, Referatsleiter Obst und Stauden, Prüfstelle Wurzen, Bundessortenamt, Torgauer Str. 100, 04808 Wurzen (tel.: +49 3425 90 40 24 fax: +49 3425 90 40 20 e-mail: erik.schulte@bundessortenamt.de)

ARGENTINE / ARGENTINA / ARGENTINIEN

Carmen Amelia M. GIANNI (Sra.), Directora de Asuntos Jurídicos, Instituto Nacional de Semillas (INASE), Paseo Colón 922, 3 piso, of. 302, 1063 Buenos Aires (tel.: +54 11 4349 2430 fax: +54 11 4349 2421 e-mail: cgiann@mecon.gov.ar)

Marcelo LABARTA, Director de Registro de Variedades, Instituto Nacional de Semillas (INASE), Paseo Colón 922, 3 piso, of. 347, 1063 Buenos Aires (tel.: +54 11 4349 2445 fax: +54 11 4349 2444 e-mail: mlabar@mecon.gov.ar)

AUSTRALIE / AUSTRALIA / AUSTRALIEN

Doug WATERHOUSE, Registrar, Plant Breeder's Rights Office, IP Australia, P.O. Box 200, Woden, ACT 2606 (tel.: +61 2 6283 7981 fax: +61 2 6283 7999
e-mail: doug.waterhouse@ipaaustralia.gov.au)

AUTRICHE / AUSTRIA / ÖSTERREICH

Barbara FÜRNEWEGER (Frau), Leiterin, Abteilung Sortenschutz und Registerprüfung, Institut für Sortenwesen, Österreichische Agentur für Gesundheit und Ernährungssicherheit GmbH, Spargelfeldstrasse 191, Postfach 400, 1220 Wien (tel.: +43 50 555 34910 fax: +43 50 555 34909 e-mail: barbara.fuernweger@ages.at)

AZERBAÏDJAN / AZERBAIJAN / ASERBAIDSCHAN / AZERBAIJÁN

Asad Cannat MUSAYEV, Director General, Agrarian Science Centre, Hokumet evi, 370016 Baku (tel.: +994 12 493 1037 fax: +994 12 498 1395
e-mail: agri_science.c@box.az)

Yakub Ismail GULIYEV, Head of Department, Agrarian Science Centre, U. Hajibayov, 40 Government House r. 815, 371016 Baku (tel.: +994 12 498 2114 fax: +994 12 498 1395
e-mail: yguliyev@agroagency.gov.az)

Elmar MAMMADOV, Third Secretary, Permanent Mission, 67, rue de Lausanne, 1202 Geneva, Switzerland (tel.: +41 22 9011815 fax: +41 22 9011844
e-mail: elmarmammadov@yahoo.com)

BELGIQUE / BELGIUM / BELGIEN / BÉLGICA

Camille VANSLEMBROUCK (Mme), Ingénieur, Office de la propriété intellectuelle, North Gate III, 5ème étage, 16, blvd. du Roi Albert II, 1000 Bruxelles (tel.: +32 2 2065158
fax: +32 2 2065750 e-mail: camille.vanslebrouck@mineco.fgov.be)

Michel GEREBTZOFF, Premier secrétaire, Mission permanente, 58, rue de Moillebeau, 1211 Genève, Suisse (tel.: +41 22 730 4008 fax: +41 22 734 5079
e-mail: geneva@diplobel.be)

BRÉSIL / BRAZIL / BRASILIEN / BRASIL

Vera Lúcia DOS SANTOS MACHADO (Sra.), Jefe, División de Registro y Normas Técnicas, Servicio Nacional de Protección de Cultivares (SNPC), Ministerio de Agricultura, Ganadería y Alimentación, Esplanada dos Ministerios, Bloco D, Anexo A, Sala 249, 70043-900 Brasilia, D.F. (tel.: +55 61 218 2549 fax: +55 61 224 2842
e-mail: veramachado@agricultura.gov.br)

BULGARIE / BULGARIA / BULGARIEN

Panayot DIMITROV, Head, Chemistry, Biotechnology, Plant Varieties and Animal Breeds Department, Patent Office, 52B, Dr. G.M. Dimitrov. Blvd, 1040 Sofia (tel.: +359 2 9701466
fax: +359 2 8708325 e-mail: pdimitrov@bpo.bg)

CANADA / KANADA / CANADÁ

Valerie SISSON (Ms.), Commissioner, Plant Breeders' Rights Office, Plant Production Division, Canadian Food Inspection Agency (CFIA), 59 Camelot Drive, Ottawa, Ontario K1A 0Y9 (tel.: +1 613 225 2342 fax: +1 613 228 6629 e-mail: vsisson@inspection.gc.ca)

Alexandra MARSHALL (Ms.), Examiner, Plant Breeders' Rights Office, Canadian Food Inspection Agency (CFIA), 59 Camelot Drive, Ottawa, Ontario K1A 0Y9 (tel.: +1 613 225 2342 fax: +1 613 228 6629 e-mail: smarshall@inspection.gc.ca)

CHILI / CHILE

Juan Carlos SILVA POBLETE, Director, División de Semillas, Servicio Agrícola y Ganadero (SAG), Ministerio de Agricultura, Avda. Bulnes 140, piso 2, Casilla 1167-21, Santiago (tel.: +56 2 345 1560 fax: +56 2 697 2179 e-mail: juancarlos.silva@sag.gob.cl)

Enzo CERDA, Jefe, Subdepartamento: Registro de Variedades, Servicio Agrícola y Ganadero (SAG), Ministerio de Agricultura, Avda. Bulnes 140, piso 2, Casilla 1167-21, Santiago (tel.: +56 2 345 1565 fax: +56 2 697 2179 e-mail: enzo.cerda@sag.gob.cl)

CHINE / CHINA

LI Yanmei (Mrs.), Project Administrator, International Cooperation Department, State Intellectual Property Office (SIPO), P.O. Box 8020, 6, Xitucheng Road, Haidian District, Beijing 100088 (tel.: +86 10 6208 3488 fax: +86 10 6201 9615 e-mail: liyanmei@sipo.gov.cn)

LIN Xiangming, Deputy Division Chief, Plant Variety Protection Office, Ministry of Agriculture, 11 Nongzhanguan Nanli, Beijing 100026 (tel.: +86 10 6419 3069 fax: +86 10 6419 3029 e-mail: kjschqchg@agri.gov.cn)

HUANG Faji, Deputy Division Director, Office for the Protection of New Plant Varieties, State Forestry Administration, East Street 18, Hepingli, Dongcheng District, Beijing 100714 (tel.: +86 10 8423 9104 fax: +86 10 8423 8883 e-mail: huangfaji@cnpvp.net)

COLOMBIE / COLOMBIA / KOLUMBIEN

Ana Luisa DÍAZ JIMÉNEZ (Sra.), Coordinador Nacional, Derechos de Obtentor de Variedades y Producción de Semillas, Instituto Colombiano Agropecuario (ICA), Calle 37, # 8-43, Piso 4, Bogotá D.F. (tel.: +57 1 232 8643 fax: +57 1 232 4697 e-mail: obtentores.semillas@ica.gov.co)

Ricardo VELEZ BENEDETTI, Ministro Consejero, Misión Permanente, 17-19 chemin du Champ-d'Anier, 1209 Ginebra, Suiza (tel.: +41 22 7984554 fax: +41 22 7984555 e-mail: missioncol3@hotmail.com)

CROATIE / CROATIA / KROATIEN / CROACIA

Ružica ORE-JURIĆ (Mrs.), Head of Plant Variety Protection and Registration, Institute for Seeds and Seedlings, Vinkovačka cesta 63c, 31000 Osijek (tel.: +385 31 275 715
fax: +385 31 275 701 e-mail: r.ore@zsr.hr)

Andreja MARTONJA-HITREC, Senior Advisor, Ministry of Agriculture, Forestry and Water Management, Ul. grada Vukovara 78, 10 000 Zagreb (tel.: +385 1 610 6632
fax: +385 1 610 9202 e-mail: andreja.martonja@mps.hr)

Ivan DURKIĆ, Director, Institute for Seed and Seedlings, Vinkovačka cesta 63c, 31000 Osijek (tel.: +385 31 275 715 fax: +385 31 275 701 e-mail: I.durkic@zsr.hr)

DANEMARK / DENMARK / DÄNEMARK / DINAMARCA

Gerhard DENEKEN, Head, Department of Variety Testing, Danish Institute of Agricultural Sciences, Ministry of Food, Agriculture and Fisheries, Postbox 7, Teglvaerksvej 10, Tystofte, 4230 Skaelskoer (tel.: +45 58 16 0601 fax: +45 58 160606
e-mail: gerhard.deneken@agrsci.dk)

ESPAGNE / SPAIN / SPANIEN / ESPAÑA

Luis SALAICES, Jefe de Área del Registro de Variedades, Oficina Española de Variedades Vegetales (OEVV), Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación (MAPA), Calle Alfonso XII, No. 62, 28014 Madrid (tel.: +34 91 3476712 fax: +34 91 3476703
e-mail: lsalaice@mapya.es)

Cecilio PRIETO MARTÍN, Director Técnico de Evaluación de Variedades y Laboratorios, Instituto Nacional de Investigación y Tecnología Agraria y Alimentaria (INIA), Ministerio de Educación y Ciencia, Carretera de la Coruña km. 7,5, 28040 Madrid (tel.: +34 91 347 6963 fax: +34 91 347 4168 e-mail: prieto@inia.es)

ESTONIE / ESTONIA / ESTLAND

Pille ARDEL (Mrs.), Head, Variety Control Department, Plant Production Inspectorate, Vabaduse sq. 4, 71020 Viljandi (tel.: +372 433 3946 fax: +372 433 4650
e-mail: pille.ardel@plant.agri.ee)

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE / UNITED STATES OF AMERICA /
VEREINIGTE STAATEN VON AMERIKA / ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Karen M. HAUDA (Mrs.), Attorney-Advisor, Office of International Relations, U.S. Patent and Trademark Office (USPTO), Mail Stop International Relations, P.O. Box 1450, Alexandria, VA 22313-1450 (tel.: +1 571 272 9300 ext. 29 fax: +1 571 273 0085
e-mail: karen.hauda@uspto.gov)

Paul M. ZANKOWSKI, Commissioner, Plant Variety Protection Office, USDA, AMS, Science & Technology, 10301, Baltimore Avenue, Beltsville, MD 20705 - 2351 (tel.: +1 301 504 5518 fax: +1 301 504 5291 e-mail: paul.zankowski@usda.gov)

FÉDÉRATION DE RUSSIE / RUSSIAN FEDERATION / RUSSISCHE FÖDERATION /
FEDERACIÓN DE RUSIA

Ilya GRIBKOV, Third Secretary, Permanent Mission, 15, avenue de la Paix, 1211 Geneva 20,
Switzerland (tel.: +41 22 733 1870 fax: +41 22 734 4044 e-mail: igribkov@hotmail.com)

FINLANDE / FINLAND / FINNLAND / FINLANDIA

Kaarina T. PAAVILAINEN (Ms.), Senior Officer, KTTK Seed Testing Department,
Plant Production Inspection Centre, P.O. Box 111, 32201 Loimaa (tel.: +358 2 7605 6247
fax: +358 2 7605 6222 e-mail: kaarina.paavilainen@kttk.fi)

FRANCE / FRANKREICH / FRANCIA

Joël GUIARD, Directeur adjoint, Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des
semences (GEVES), La Minière, 78285 Guyancourt Cedex (tel.: +33 1 3083 3580
fax: +33 1 3083 3629 e-mail: joel.guiard@geves.fr)

Françoise BLOUET (Mme), Directeur de la coordination nationale du secteur Étude
des Variétés, Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences (GEVES),
La Minière, 78285 Guyancourt Cedex (tel.: +33 1 3083 3582 fax: +33 1 3083 3678
e-mail: francoise.blouet@geves.fr)

Gilles BARRIER, Premier secrétaire, Mission permanente, 36, route de Pregny,
1292 Chambésy, Suisse (tel.: +41 22 758 9111 fax: +41 22 758 9137
e-mail: gilles.barrier@diplomate.gouv.fr)

HONGRIE / HUNGARY / UNGARN / HUNGRÍA

Károly NESZMÉLYI, Director-General, National Institute for Agricultural Quality Control
(NIAQC), P.O. Box 3093, 1024 Budapest (tel.: +36 1 336 9100
fax: +36 1 336 9096 e-mail: neszmelyik@ommi.hu)

József HARSÁNYI, Head, Department for Fruit and Grapevine, Variety Testing Division,
National Institute for Agricultural Quality Control (NIAQC), P.O. Box 3093, 1024 Budapest
(tel.: +36 1 336 9304 fax: +36 1 336 9309 e-mail: harsanyij@ommi.hu)

ISRAËL / ISRAEL

Michal SGAN-COHEN (Mrs.), Senior Deputy Legal Advisor and Registrar (Plant Breeders'
Rights), Legal Department, Ministry of Agriculture and Rural Development, P.O. Box 30,
Beit-Dagan 50200 (tel.: +972 3 948 5499 fax: +972 3 948 5898
e-mail: michalsc@moag.gov.il)

Baruch BAR-TEL, Examiner, The Volcani Center, Plant Breeders' Rights Testing Unit,
P.O. Box 6, Beit-Dagan 50250 (tel.: +972 3 968 3669 fax: +972 3 968 3669
e-mail: ilpbr-tu@int.gov.il)

ITALIE / ITALY / ITALIEN / ITALIA

Pier Giacomo BIANCHI, Head, General Affairs, National Office for Seed Certification (ENSE), Via Ugo Bassi, 8, 20159 Milano (tel.: +39 02 69012026 fax: +39 02 69012049 e-mail: aff-gen@ense.it)

JAPON / JAPAN / JAPÓN

Akira NAGATA, Director, Plant Variety Examination Office, Seeds and Seedlings Division, Agricultural Production Bureau, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries (MAFF), 1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8950 (tel.: +81 3 3581 0518 fax: +81 3 3502 6572 e-mail: akira_nagata@nm.maff.go.jp)

Satoshi YAMAHIRA, Official, Seed and Seedlings Division, Agricultural Production Bureau, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries (MAFF), 1-2-1 Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8950 (tel.: +81 3 3591 0524 fax: +81 3 3502 5301 e-mail: satoshi_yamahira@nm.maff.go.jp)

JORDANIE / JORDAN / JORDANIEN / JORDANIA

Rema MWAHHED (Mrs.), Registrar, New Plant Variety Protection Office, Ministry of Agriculture, Q. Rania Alabdalah street, Amman (tel.: +962 6 568 6151 fax: +962 6 565 1786 e-mail: pvp@moa.gov.jo)

Hussan QUDAH, Attaché, Permanent Mission, 37-39, rue de Vermont, 1202 Geneva 20, Switzerland (tel.: +41 22 748 2020 fax: +41 22 748 2001 e-mail: mission.jordan@ties.itu.int)

KENYA / KENIA

Evans O. SIKINYI, Manager, Plant Variety Rights Office, Kenya Plant Health Inspectorate Service (KEPHIS), P.O. Box 49592-00100, Oloolua Ridge Karen, Nairobi (tel.: +254 020 884545 fax: +254 020 882265 e-mail: kephis@nbnet.co.ke)

LITUANIE / LITHUANIA / LITAUEN / LITUANIA

Sigita JUCIUVIENE (Mrs.), Deputy Director, Lithuanian State Plant Varieties Testing Center, Smelio 8, 10324 Vilnius (tel.: +370 5 234 3647 fax: +370 5 234 1862 e-mail: sigita.juciuviene@avtc.lt)

Rita KAZRAGIENE (Mrs.), Counsellor, Permanent Mission, 15, chemin Louis Dunant, 1202 Geneva, Switzerland (tel.: +41 22 748 2473 fax: +41 22 748 2477 e-mail: rita.kazragiene@lithuania-mission.ch)

MEXIQUE / MEXICO / MEXIKO / MÉXICO

Eduardo PADILLA VACA, Subdirector, Registro y Control de Variedades, Servicio Nacional de Inspección y Certificación de Semillas (SNICS), Av. Presidente Juárez 13, Col. El Cortijo, 54000 Tlalnepantla, Estado de México (tel.: +52 55 5384 2210 fax: +52 55 5390 1441 e-mail: gat.snics@sagarpa.gob.mx)

Enriqueta MOLINA MACÍAS (Srta.), Directora, Servicio Nacional de Inspección y Certificación de Semillas (SNICS), Secretaría de Agricultura, Ganadería, Desarrollo Rural, Pesca y Alimentación (SAGARPA), Av. Presidente Juárez, 13, Col. El Cortijo, Tlalnepantla, Estado de México 54000 (tel.: +52 55 5384 2210 fax: +52 55 5390 1441 e-mail: enriqueta.molina@sagarpa.gob.mx)

NORVÈGE / NORWAY / NORWEGEN / NORUEGA

Haakon SØNJU, Registrar, Plant Variety Board, Moerveien, 12, 1430 Aas (tel.: +47 64 944400 fax: +47 64 944410 e-mail: haakon.sonju@mattilsynet.no)

NOUVELLE-ZÉLANDE / NEW ZEALAND / NEUSEELAND / NUEVA ZELANDIA

Christopher J. BARNABY, Assistant Commissioner of Plant Variety Rights / Examiner of Fruit and Ornamental Varieties, New Zealand Plant Variety Rights Office (PVRO), Private Bag 4714, Christchurch 8001 (tel.: +64 3 962 6206 fax: +64 3 962 6202 e-mail: chris.barnaby@pvr.govt.nz)

PARAGUAY

José Arnaldo PAIVA AGÜERO, Dirección de Semillas (DISE), Gaspar Rodríguez de Francia No. 685, e/Ruta Mcal. Estigarribia y Julia Miranda Cueto de Estigarribia, San Lorenzo (tel.: +595 21 582 201 fax: +595 21 584 645 e-mail: japaiva126@hotmail.com)

PAYS-BAS / NETHERLANDS / NIEDERLANDE / PAÍSES BAJOS

Kees VAN ETTEKOVEN, Manager, Varieties and Trials, Naktuinbouw, Sotaweg 22, Postbus 40, 2370 AA Roelofarendsveen (tel.: +31 71 332 6128 fax: +31 71 332 6363 e-mail: c.v.ettekoven@naktuinbouw.nl)

Henk BONTHUIS, Technical Expert, Board of Plant Breeders' Rights/Wageningen UR, Plant Research International (PRI), Postbox 16, 6700 AA Wageningen (tel.: +31 317 47 68 23 fax: +31 317 41 80 94 e-mail: henk.bonthuis@wur.nl)

POLOGNE / POLAND / POLEN / POLONIA

Edward S. GACEK, Director, Research Centre for Cultivar Testing (COBORU),
63-022 Slupia Wielka (tel.: +48 61 285 2341 fax: +48 61 285 3558
e-mail: e.gacek@coboru.pl)

Julia BORYS (Ms.), Head, DUS Testing Department, Research Centre for Cultivar
Testing (COBORU), 63-022 Slupia Wielka (tel.: +48 61 285 2341 fax: +48 61 285 3558
e-mail: j.borys@coboru.pl)

Alicja RUTKOWSKA-ŁOŚ (Mrs.), Head, National Listing and Plant Breeders' Rights
Protection Office, Research Centre for Cultivar Testing (COBORU), 63-022 Slupia Wielka
(tel.: +48 61 285 2341 fax: +48 61 285 3558 e-mail: a.rutkowska@coboru.pl)

PORTUGAL

Carlos PEREIRA GODINHO, Head, Plant Breeders Rights Office, National Center for
Registration of Protected Varieties, General Direction for the Protection of Crops (DGPC),
Edificio I da DGPC, Tapada da Ajuda, 1349-018 Lisboa (tel.: +351 213 613 257
fax: +351 213 613 277 e-mail: cgodinho@dgpc.min-agricultura.pt)

José S. DE CALHEIROS DA GAMA, Legal Counsellor, Permanent Mission,
Case postale 160, 1211 Geneva 7, Switzerland (tel.: +41 22 9180200 fax: +41 22 918 0228
e-mail: mission.portugal@ties.itu.int)

RÉPUBLIQUE DE CORÉE / REPUBLIC OF KOREA / REPUBLIK KOREA /
REPÚBLICA DE COREA

KIM Eung-Bon, Director, Plant Variety Protection Division, National Seed Management
Office, 328 Jungangro, Managu, Anyang City, Kyunggi-do 430-016 (tel.: +82 31 467 0150
fax: +82 31 467 0161 e-mail: ebkim@seed.go.kr)

CHOI Keun-Jin, Examination Officer, National Seed Management Office (NSMO), Ministry
of Agriculture and Forestry, 328, Jungangro Mananku, Anyangsi, Anyang City,
Kyunggi-do 430-016 (tel.: +82 31 467 0190 fax: +82 31 467 0161
e-mail: kjchoi@seed.go.kr)

KIM Jong Jin, Counsellor, Permanent Mission, Case postale 42, 1211 Geneva, Switzerland
(tel.: +41 22 748 0031 fax: +41 22 748 0003 e-mail: ruralpia@hanmail.net)

RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA / REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIK MOLDAU /
REPÚBLICA DE MOLDOVA

Natalia NADIOJCHINA (Mrs.), Chief Expert, Preliminary Examination Division, State
Agency on Intellectual Property (AGEPI), 24/1, Andrei Doga str., 2024 Chisinau
(tel.: +373 22 493016 fax: +373 22 440119 e-mail: nadiojkina@agepi.md)

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE / CZECH REPUBLIC / TSCHECHISCHE REPUBLIK /
REPÚBLICA CHECA

Daniel JUREČKA, Director, Plant Variety Testing Division, Central Institute for Supervising and Testing in Agriculture (ÚKZÚZ), Hroznová 2, 656 06 Brno (tel.: +420 543 548 210 fax: +420 543 212 440 e-mail: daniel.jurecka@ukzuz.cz)

Jiří SOUČEK, Head, Department of Plant Variety Rights and DUS Tests, Central Institute for Supervising and Testing in Agriculture (ÚKZÚZ), Za opravnou 4, 150 06 Praha 5 - Motol (tel.: +420 257 211 755 fax: +420 257 211 752 e-mail: jiri.soucek@ukzuz.cz)

ROUMANIE / ROMANIA / RUMÄNIEN / RUMANIA

Adriana PARASCHIV (Mrs.), Head, Examination Department, State Office for Inventions and Trademarks (OSIM), 5, Jon Ghica, Sector 3, P.O. Box 52, 030044 Bucharest 3 (tel.: +40 21 315 5698 fax: +40 21 312 3819 e-mail: adriana.paraschiv@osim.ro)

Mihaela Rodica CIORA (Mrs.), Counsellor, State Institute for Variety Testing and Registration, Ministry of Agriculture, Food and Forestry, 61, B-Dul Marasti, Sector 1, 011464 Bucharest (tel.: +40 21 223 1425 fax: +40 21 222 5605 e-mail: mihaela_ciora@gmx.net)

Carmen STEFAN (Mrs.), Legal Advisor, Legal and International Cooperation Division, State Office for Inventions and Trademarks, 5, Ion Ghica Str., Sector 3, P.O. Box 52, 70018 Bucharest (tel.: +40 1 315 1966 fax: +40 1 312 3819 e-mail: office@osim.ro)

ROYAUME-UNI / UNITED KINGDOM / VEREINIGTES KÖNIGREICH /
REINO UNIDO

John AUSTIN, Technical Manager, Plant Variety Rights Office and Seeds Division, Department for Environment, Food and Rural Affairs (DEFRA), White House Lane, Huntingdon Road, CB3 0LF Cambridge (tel.: +44 1223 342 369 fax: +44 1223 342 386 e-mail: john.austin@defra.gsi.gov.uk)

SLOVAQUIE / SLOVAKIA / SLOWAKEI / ESLOVAQUIA

Bronislava BÁTOROVÁ (Mrs.), Senior Officer, Central Control and Testing Institute in Agriculture (ÚKSÚP), Stefánikova 88, 949 01 Nitra (tel.: +421 37 655 1080 fax: +421 37 652 3086 e-mail: bathorovab@stonline.sk)

SUÈDE / SWEDEN / SCHWEDEN / SUECIA

Gunnar KARLTORP, Head of Office, National Plant Variety Board, Box 1247, 171 24 Solna (tel.: +46 8 783 1260 fax: +46 8 833 170 e-mail: karltorp@svn.se)

SUISSE / SWITZERLAND / SCHWEIZ / SUIZA

Pierre Alex MIAUTON, Chef du Service - Semences et Plants, Agroscope RAC Changins,
Case postale 254, 1260 Nyon (tel.: +41 22 363 4668 fax: +41 22 363 4690
e-mail: pierre.miauton@rac.admin.ch)

Manuela BRAND (Frau), Leiterin Sortenschutz, Hauptabteilung Forschung und Beratung,
Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartment, Bundesamt für Landwirtschaft,
Mattenhofstrasse 5, 3003 Bern (tel.: +41 31 322 2524 fax: +41 31 322 2634
e-mail: manuela.brand@blw.admin.ch)

TUNISIE / TUNISIA / TUNESIEN / TÚNEZ

Mares HAMDI, Directeur général des affaires juridiques et foncières, Ministère de
l'agriculture, de l'environnement et des ressources hydrauliques, 30, rue Alain Savary,
1002 Tunis (tel.: +216 71 842 317 fax: +216 71 784 419
e-mail: mares.hamdi@iresa.agrinet.tn)

Kacem CHAMMAKHI, Chef, Service de l'évaluation, de l'homologation et de la protection
des obtentions végétales, Ministère de l'Agriculture, de l'environnement et des ressources
hydrauliques, 30, rue Alain Savary, 1002 Tunis (tel.: +216 71 786 833 fax: +216 71 800 419
e-mail: chammakhi-kacem@yahoo.fr)

UKRAINE / UCRANIA

Sergiy TERESCHUK, Member of Parliament of Ukraine, Head of the Sub-Committee of
Agricultural Policy and Land, 5, Hrushevskoho str., 01008 Kyiv
(tel.: +380 44 255 2579)

Svitlana TKACHYK (Miss), Deputy Director, Ukrainian Institute for Plant Variety
Examination, 15, Heneral Rodimtseva str., 03041 Kyiv (tel.: +380 44 257 9933
fax: +380 44 257 9963 e-mail: sops@sops.gov.ua)

Oksana V. ZHMURKO (Mrs.), Head, Department of International Cooperation, Scientific
and Informational Provision, Ukrainian Institute for Plant Variety Examination,
15, Heneral Rodimtseva str., 03041 Kyiv (tel.: +380 44 257 9933 fax: +380 44 257 9963
e-mail: zhmurko@sops.gov.ua)

II. OBSERVATEURS / OBSERVERS / BEOBACHTER / OBSERVADORES

ÉGYPTE / EGYPT / ÄGYPTEN / EGIPTO

Mohamed REDA ISMAIL, Head, Agriculture Services Sector, P.O. Box 147, Giza, 12211 Cairo

Essam Kamel ABOU-ZEID, Head, Central Administration for Seed Testing and Certification (CASC), P.O. Box 147, Giza, 12211 Cairo (tel.: +20 2 572 0839 fax: +20 2 571 8562 e-mail: casc@casc.gov.eg)

Gamal Eissa ATTYA, Head, Plant Variety Protection Office, Central Administration for Seed Testing and Certification (CASC), P.O. Box 147, Giza, 12211 Cairo (tel.: +20 2 572 8962 fax: +20 2 571 8562 e-mail: gamal_attya@hotmail.com)

III. ORGANISATIONS / ORGANIZATIONS /
ORGANISATIONEN / ORGANIZACIONES

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE (FAO) /
FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS (FAO) /
ERNÄHRUNGS- UND LANDWIRTSCHAFTSORGANISATION DER
VEREINTEN NATIONEN (FAO) /
ORGANIZACIÓN DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA AGRICULTURA Y LA
ALIMENTACIÓN (FAO)

Kakoli GHOSH (Mrs.), Agricultural Officer, Seed and Plant Genetic Resources Services, Plant Production and Protection Division, Agricultural Department, Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italy (tel.: +39 06 57054533 fax: +39 06 57056347 e-mail: kakoli.ghosh@fao.org)

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE / EUROPEAN COMMUNITY /
EUROPÄISCHE GEMEINSCHAFT / COMUNIDAD EUROPEA

Marcantonino VALVASSORI, Principal Administrator, Seed Propagating Material, Health and Consumer Protection Directorate-General, European Commission, 101, rue Froissart, Bureau F101 05-60, 1049 Bruxelles, Belgique (tel.: +32 2 295 6971 fax: +32 2 296 9399 e-mail: marcantonio.valvassori@cec.eu.int)

José M. ELENA, Vice-President, Community Plant Variety Office (CPVO), 3, boulevard Maréchal Foch, B.P. 62141, 49021 Angers Cedex 02, France (tel.: +33 2 4125 6413 fax: +33 2 4125 6410 e-mail: elena@cpvo.eu.int)

Dirk THEOBALD, Head of the Technical Unit, Community Plant Variety Office (CPVO), 3, boulevard Maréchal Foch, B.P. 62141, 49021 Angers Cedex 02, France (tel.: +33 2 4125 6442 fax: +33 2 4125 6410 e-mail: theobald@cpvo.eu.int)

ORGANISATION AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OAPI) /
AFRICAN INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION (OAPI) /
ORGANIZACIÓN AFRICANA DE LA PROPIEDAD INTELECTUAL (OAPI) /
AFRIKANISCHE ORGANISATION FÜR GEISTIGES EIGENTUM (OAPI)

Wéré Régine GAZARO (Mme), Chef de Service des brevets et titres dérivés, Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), B.P. 887, Yaoundé, Cameroun
(tel.: +237 220 3911 fax: +237 220 5727 e-mail: wereregine@hotmail.com)

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
(OCDE) / ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT
(OECD) / ORGANISATION FÜR WIRTSCHAFTLICHE ZUSAMMENARBEIT UND
ENTWICKLUNG (OECD) / ORGANIZACIÓN DE COOPERACIÓN Y DESARROLLO
ECONÓMICOS (OCDE)

Bertrand DAGALLIER, Administrator, Agricultural Codes and Schemes, Organization for Economic Co-operation and Development (OECD), AGR/TM/CODES, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France (tel.: +33 1 45 24 18 78 fax: +33 1 44 30 61 17
e-mail: bertrand.dagallier@oecd.org)

AGENCE EUROPÉENNE DES SEMENCES (ESA) / EUROPEAN SEED
ASSOCIATION (ESA) / EUROPÄISCHER SAATGUTVERBAND (ESA)

Bert SCHOLTE, Technical Director, European Seed Association (ESA),
23/15, rue Luxembourg, 1000 Brussels, Belgium (tel.: +32 2 743 2860 fax: +32 2 743 2869
e-mail: bertscholte@euroseeds.org)

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SEMENCES (ISF) / INTERNATIONAL SEED
FEDERATION (ISF) / INTERNATIONALER SAATGUTVERBAND (ISF) /
FEDERACIÓN INTERNACIONAL DE SEMILLAS (ISF)

Bernard LE BUANEC, Secretary General, International Seed Federation (ISF), 7, chemin du Reposoir, 1260 Nyon, Switzerland (tel.: +41 22 365 4420 fax: +41 22 365 4421
e-mail: isf@worldseed.org)

Marcel BRUINS, Manager Plant Variety Protection, Intellectual Resource Protection and Regulatory Affairs, SVS Holland, Seminis Vegetable Seeds, Nude 54D,
6702 DN Wageningen, Netherlands (tel.: +31 317 450 218 fax: +31 317 450 217
e-mail: marcel.bruins@seminis.com)

Huib GHIJSEN, IP Manager Germplasm Protection and Security, Bayer BioScience N.V.,
Technologiepark 38, 9052 Gent, Belgium (tel.: +32 9 2430486 fax: +32 9 224 1923
e-mail: huib.ghijssen@bayercropscience.com)

Barry GREENGRASS, Advisor, Quincy, 74270 Chilly, France (tel.: +33 4 50 22 93 92
e-mail: barry_greengrass@hotmail.com)

Pierre ROGER, Directeur de la propriété intellectuelle, Groupe Limagrain Holding,
Boîte postale 1, 63720 Chappes, France (tel.: +33 4 7363 4069 fax: +33 4 7364 6737
e-mail: pierre.roger@limagrain.com)

IV. BUREAU / OFFICERS / VORSITZ / OFICINA

Julia BORYS (Ms.), Chairperson
Françoise BLOUET (Ms.), Vice-Chairperson

V. BUREAU DE L'OMPI / OFFICE OF WIPO / BÜRO DER WIPO /
OFICINA DE LA OMPI

Carl PHILLIPS, Counsellor, Office of the Chief Information Officer, IT Division,
World Intellectual Property Organization (WIPO)

VI. BUREAU DE L'UPOV / OFFICE OF UPOV / BÜRO DER UPOV /
OFICINA DE LA UPOV

Rolf JÖRDENS, Vice Secretary-General
Peter BUTTON, Technical Director
Raimundo LAVIGNOLLE, Senior Counsellor
Makoto TABATA, Senior Counsellor
Yolanda HUERTA (Mrs.), Senior Legal Officer

[L'annexe II suit/
Annex II follows/
Anlage II folgt/
Sigue el Anexo II]

ANNEXE II

MODIFICATIONS APPORTÉES AUX PROJETS DE PRINCIPES DIRECTEURS
D'EXAMEN DE L'UPOV AVANT LEUR ADOPTION
À LA QUARANTE ET UNIÈME session DU COMITÉ TECHNIQUE

TG/6/5(proj.4)	Luzerne
-----------------------	----------------

a) Modifications proposées en janvier 2005 par le Comité de rédaction élargi du TC pour le document TG/6/5(proj.3) et qui sont déjà incorporées dans les principes directeurs d'examen présentés au TC.

3.5.2	Transformer en nouvelle note (b) dans le chapitre 8.1, lié aux caractères 2, 3, 4, 10, 11, 12, 14, 15
Car. 3	Proposition de suppression de [MS] / [A] par l'expert principal. Supprimer (+) en conséquence
Car. 14, 15	L'expert principal propose de supprimer MS/A.
Car. 16	Indiquer (*) car caractère TQ
Ad. 3	Supprimer
Ad. 5	“MS/B” à libeller “MG/B” (voir le tableau des caractères) Libeller MG/B comme suit : “... à partir des observations sur les parcelles en ligne, on obtient une moyenne par variété”.
Ad. 16	Rédiger un premier paragraphe pour expliquer le mode d'observation de ce caractère et sa relation avec les autres caractères
Ad. 17 (5)	Remplacer “10 ⁵ ” par “10 ⁶ ”
Ad. 17 (6)	Libeller comme suit : “On contamine les plantes en les sectionnant à hauteur de 4 à 5 cm de la partie supérieure à l'aide de ciseaux préalablement trempés dans la suspension.”
Ad. 17 (8)	Remplacer “45 jours” par “30 jours”
Ad. 18 (2)	Libeller comme suit : “après 4,5 jours à 19°C, et 14 heures de photopériode de lumière du jour, la plantule ...”
Ad. 18 (3)	Libeller comme suit : “Les pots doivent être placés en chambre climatique à 19°C, photopériode de 12 heures (11-15 000 lux), à raison de 80% d'humidité.”
Ad. 19 tableau	Clarifier “Les chiffres évaluant la résistance correspondent au pourcentage de survivants.”
Ad. 20	Clarifier “Serre moyenne ou chambre de culture”
Ad. 21 tableau	Vérifier les fourchettes de résistance acceptables pour PA-1 Clarifier “Pour le calcul du pourcentage des plantes résistances, on retient le total des plantes notées de 1 à 3. Le pourcentage de plantes survivantes peut être plus élevé, mais peut inclure de nombreuses plantes présentant une résistance faible ou nulle” et insérer avant le tableau
Ad. 22 tableau	Clarifier “Pour le calcul du pourcentage de plantes résistantes, on retient le total des plantes notées 1 ou 2. Le pourcentage de plantes survivantes peut être plus élevé, mais peut inclure de nombreuses plantes présentant une résistance faible ou nulle” et insérer avant le tableau

b) Modifications proposées en avril 2005 par le Comité de rédaction élargi du TC et qui doivent être incorporées dans les principes directeurs d'examen présentés au TC

Car. 16	Ajouter VG/C (voir ad.16 avant le tableau)
---------	--

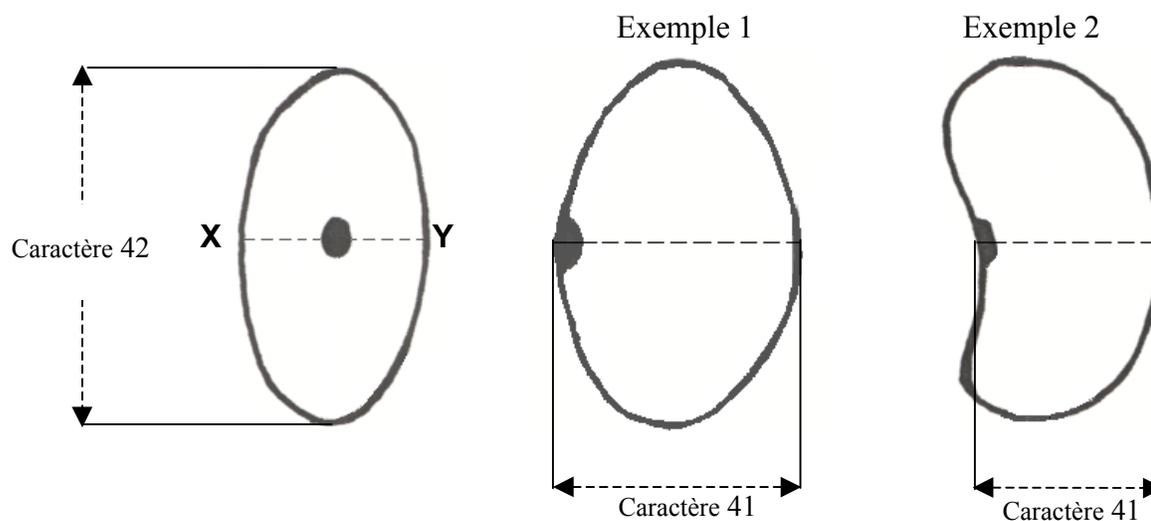
TG/12/9(proj.2)	Haricot
------------------------	----------------

Modifications proposées en avril 2005 par le Comité de rédaction élargi du TC et qui doivent être incorporées dans les principes directeurs d'examen présentés au TC

4.2.2, 4.2.3	Regrouper pour libeller comme suit : “Pour l'évaluation de l'homogénéité des variétés de haricot nain, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 60 plantes, 2 plantes hors types sont tolérées. Dans le cas d'un échantillon de 150 plantes, 4 plantes hors type sont tolérées.”
Car. 4	Indiquer QL
Car. 5	Libeller comme suit : “...Plante : type”. Indiquer les niveaux d'expression comme suit : “non grimpant” (1); “grimpant” (2)
Car. 6	Indiquer les niveaux d'expression comme suit : petite (3); moyenne (5); grande (7)
Car. 7	Supprimer VS
Car. 8	Dans l'anglais, remplacer “rapid” par “fast”
Car. 12	Remplacer “quadrangulaire” par “losangique”
Car. 13	Libeller comme suit “Foliole terminale : longueur du sommet” avec les niveaux d'expression : courte (1); moyenne (2); longue (3), sous réserve de l'accord de l'expert principal s'agissant de l'utilisation des notes 1, 2, 3
Car. 14	Dans l'anglais, remplacer “location” par “position”. Indiquer les niveaux d'expression comme suit : “principalement dans le feuillage” (1); “intermédiaire” (2); “principalement au-dessus du feuillage” (3). Supprimer les exemples de variétés à rames (C)
Car. 15	Libeller comme suit : “... : taille des bractées florales”, ou transformer ce caractère en bractées florales
Car. 16	Donner un exemple de variété pour le niveau d'expression 2 ou supprimer ce niveau
Car. 20	Supprimer “au point maximal”
Car. 21	Libeller comme suit : “Gousse : épaisseur”. Remplacer “étroite” par “fine” et “large” par “épaisse”
Car. 22	Libeller comme suit : “Gousse : forme en section transversale”. Libeller le niveau d'expression 1 comme suit : “elliptique”; libeller le nouveau d'expression 2 comme suit : “ovale”
Car. 23	Libeller comme suit : “Gousse : rapport épaisseur / largeur”
Car. 24	Indiquer PQ
Car. 26	Libeller comme suit : “Gousse : présence d'une couleur secondaire”
Car. 27	Indiquer PQ. Libeller comme suit “Gousse : couleur secondaire”
Car. 29	Remplacer “sur” par “de”
Car. 35	Libeller le niveau d'expression 1 comme suit : “lisse ou légèrement rugueux”. Indiquer les notes 1, 2, 3
Car. 36	Supprimer la note (b) et ajouter la note (c)
Car. 37	Remplacer “MS” par “MG”
Car. 38	Libeller comme suit : “Grains : forme en section longitudinale”. Ajouter “(D)” après la variété “Polanka” indiquée à titre d'exemple

Car. 40	Libeller comme suit : “Grain : forme en section transversale”
Car. 44	Donner des exemples de variétés pour les niveaux d’expression 3 et 8
Car. 45	Supprimer “prédominant”. Donner des exemples de variétés pour les niveaux d’expression 1 à 4
Car. 48	Remplacer “VS” par “MG”
Car. 50	Libeller comme suit : “Type de résistance au virus de la mosaïque commune du haricot (BCMV)”, avec les niveaux d’expression suivants : niveau 1 : “développement de la mosaïque présent, développement du blackroot absent” niveau 2 : “développement de la mosaïque absent, développement du blackroot présent” niveau 3 : “développement de la mosaïque absent, développement du blackroot absent”
8.1 (c)	Libeller comme suit : “Gousse : ces observations doivent être effectuées au stade sec”
Ad. 7	Supprimer
Ad. 20, 21	Remplacer “W” et “TW” par l’expression en entier
Ad. 23	Remplacer “W” et “TW” par l’expression en entier
Ad. 31	Supprimer “R”
Ad. 32	Utiliser une ligne plus épaisse pour la zone où le style est exclu
Ad. 40, 41, 42	Modifier comme indiqué ci-après
Ad. 50	Remplacer “mois d’avril” par “printemps” et “au début du mois de juin” par “environ deux mois plus tard”
TQ 5.11	Séparer en deux caractères, numéroter 49.1 et 49.2
TQ 5.12	Séparer en deux caractères, numéroter 51.1 et 51.2
TQ 5	Ajouter les caractères 45 et 50

Ad. 40, 41, 42 : Grain : forme en section transversale (40), largeur en coupe transversale (41), longueur (42)



Caractère 40 : forme en section transversale (X-Y = section transversale)
Caractère 41 : largeur en coupe transversale
Caractère 42 : longueur

TG/14/9(proj.5)	Pommier (variétés fruitières)
------------------------	--------------------------------------

a) Modifications proposées en janvier 2005 par le Comité de rédaction élargi du TC pour le document TG/14/9(proj.4), qui sont déjà incorporées dans les principes directeurs d'examen présentés au TC et qui ont été acceptées par correspondance par le TWF.

2.3	Ramener le nombre de rameaux à 5 pour les variétés résultant d'une hybridation et à 10 pour les variétés résultant d'une mutation
Car. 2	Ajouter un exemple de variété plus commune pour le niveau d'expression 2 (p.e. Golden Delicious) <i>Expert principal / président du TWF :</i> <i>Ajouter "Golden Delicious" en variété indiquée à titre d'exemple pour le niveau d'expression 2</i>
Car. 3	Indiquer QN. Vérifier s'il y a des différences entre les niveaux d'expression colonnaire (car. 2), très dressé et dressé et modifier l'illustration en fonction. <i>Expert principal / président du TWF :</i> <i>supprimer le niveau d'expression 1 (très dressé). Ajouter "Benoni" en variété indiquée à titre d'exemple pour "dressé"</i>
Car. 4	Vérifier s'il doit être indiqué QN. Ajouter une nouvelle note (e) (voir les commentaires à la section 8.1). Ajouter un exemple de variété plus commune pour le niveau d'expression 3. <i>Expert principal / président du TWF :</i> <i>Indiquer QN. Ajouter "Cortland" comme variété indiquée à titre d'exemple pour le niveau d'expression 3</i>
Car. 20	Libeller comme suit : "Fleur : diamètre avec les pétales étalés dans un plan horizontal"
Car. 21	Indiquer QN
Car. 23	Ajouter une nouvelle note (e) (voir les commentaires à la section 8.1). Supprimer (+)
Car. 24 et suivants	Mettre à jour "(e)" et libeller "(f)"
Car. 25, 26, 27	Supprimer "maximale" et ajouter (+) avec une illustration <i>Expert principal / président du TWF :</i> <i>Illustration fournie (voir ad. 25 et ad. 26)</i>
Car. 28	Libeller le niveau d'expression 3 comme suit "cylindrique"; libeller le niveau d'expression 7 comme suit "cylindrique étranglé" Vérifier si le niveau d'expression 7 doit venir en premier (point le plus large à la base en premier) et si "Gloster" est un bon exemple pour le niveau d'expression 7 – "Gloster" peut être décrit comme ayant un niveau d'expression 1 (voir les commentaires sur l'Ad. 28). <i>Expert principal / président du TWF :</i> <i>Changer la variété indiquée à titre d'exemple en 'Starkrimson D'</i>
Car. 35, 36, 39	Supprimer "de l'épiderme"
Car. 37	Supprimer "(si présente)"
Car. 55, 56	Supprimer la note (e)

8.1 (c)	Libeller comme suit : “ <u>Vigueur de l’arbre, limbe, pétiole</u> : les observations doivent être effectuées l’été lorsque l’arbre est en pleine croissance végétative. Les observations sur le limbe et le pétiole doivent être effectuées sur des feuilles complètement développées prélevées sur le tiers médian de rameaux vigoureux de l’année sur le pourtour de l’arbre.”
8.1 nouveau après (d)	Ajouter une nouvelle note (e) : “ <u>Type de fructification, jeune fruit</u> : les observations doivent être effectuées 40 jours après la floraison.” L’ancienne note “(e)” devient note “(f)”
Ad. 4	Supprimer la phrase
Ad. 10	Supprimer la phrase
Ad. 23	Supprimer
Ad. 28	Modifier les dessins pour que les formes aient la même hauteur ou la même superficie. Améliorer le dessin pour le niveau d’expression 7 et le déplacer avant le niveau d’expression 1.
Ad. 28 (tableaux)	Libeller comme suit : “Des variétés supplémentaires indiquées à titre d’exemple ...” : pour les deux tableaux
Ad. 38	Faire figurer les car. 37 et 38 dans le titre. Modifier l’intitulé du tableau “Intensité” en “Fruit : intensité du lavis (car. 38)”
Ad. 56	Ajouter “(voir ad. 57)” à la fin de la phrase
Ad. 57	Supprimer “de fruit à pépins” du texte entre parenthèses
8.3	Examiner tous les “autres noms” du point de vue des prescriptions en matière de synonymes figurant dans le TGP/7 : GN 29.2, s’assurer en particulier que ce ne sont pas des marques. Remplacer “Autres noms” par “Synonymes” Envisager de réintroduire “Cripps Pink” (synonyme : Pink Lady – voir car. 37 niveau d’expression 2) et ajouter Tenroy (synonyme : Royal Gala). <i>Expert principal / président du TWF :</i> <i>Les variétés “Pink Lady” et “Tenroy” sont des marques.</i> <i>Supprimer du tableau : Akane/Primrouge, Alkmene/Early Windsor, Delorina/Harmonie, Florina/Querina, Mountain Cove/Gingergold, Mutsu/Crispin, Pinova/Corail, Rafzubin/RubINETTE; et Wilton’s Jonaprince, Gala Must et Bonnin</i>
9.	Supprimer les parenthèses à la fin de Aeppli ..., 1983 et Toth, G.M., 2001; Morgan, ... et Nilsson, ...insérer une virgule entre la ville et le pays des éditeurs; Khanizadeh, ...ajouter “..., St.-Jean-sur-Richelieu, Quebec, CN” à la fin

b) Modifications proposées en avril 2005 par le Comité de rédaction élargi du TC qui doivent être incorporées dans les principes directeurs d’examen présentés au TC

Page de garde	Changer “Malus Mill.” en “Malus domestica Borkh.”, sous réserve de l’accord de l’expert principal.
Car. 28	Changer “Starkrimson D” en “Starkrimson”
9.	Libeller Khanizadeh,... “..., St.-Jean-sur-Richelieu, Quebec, CA” au lieu de “Ottawa, CA”
TQ 5.3	Modifier conformément au tableau des caractères

TG/70/4(proj.5)	Abricotier
------------------------	-------------------

a) Modifications proposées en janvier 2005 par le Comité de rédaction élargi du TC pour le document TG/70/4(proj.4), qui sont déjà incorporées dans les principes directeurs d'examen présentés au TC et qui ont été acceptées par correspondance par le TWF.

2.3	Indiquer 5 pour le nombre de rameaux Supprimer “suffisants pour produire 5 arbres”
3.5	Supprimer la dernière phrase “En particulier, ...” puisque cette information figure à la section 8.1 (d)
7. Général	Vérifier l'orthographe de la variété “Earle Orange” indiquée à titre d'exemple. <i>Expert principal / président du TWF :</i> <i>L'orthographe est tirée de l'ouvrage “The Brooks and Olmo Register of Fruit and Nut varieties” (voir la bibliographie du TG/70/4(proj.4)). Ce livre est un ouvrage de référence dans le domaine de la pomologie.</i>
Car. 2	Indiquer QN. Vérifier s'il y a des différences entre les niveaux d'expression très dressé et dressé et modifier l'illustration en fonction. <i>Expert principal / président du TWF :</i> <i>Les niveaux d'expression très dressé (se rétrécissant vers le haut) et dressé sont différents. Niveaux d'expression inchangés. Caractère indiqué QN</i>
Car. 13	Indiquer QN
Car. 22	indiquer QL ou QN (et non PQ). L'expert principal doit vérifier si ces deux niveaux d'expression sont clairement différenciés. <i>Expert principal / président du TWF :</i> <i>Indiquer QL</i>
Car. 29, 30	Vérifier s'il ne serait pas plus judicieux d'organiser les formes de la plus étroite à la plus large et en commençant par le point le plus large en dessous du milieu, c'est-à-dire triangulaire, ovale, oblongue, elliptique, ronde, aplatie, obovale, oblique losangique. Utiliser le même ordre de niveaux d'expression pour ces deux caractères. <i>Expert principal / président du TWF :</i> <i>Modifier l'ordre des niveaux d'expression comme l'a proposé le Comité de rédaction élargi</i>
Car. 42	Libeller comme suit “Fruit : pilosité”
Car. 43, 44	Supprimer “de la peau”
Car. 43	Vérifier la pertinence de la variété “Moorpark” indiquée à titre d'exemple pour le niveau d'expression 1 <i>Expert principal / président du TWF :</i> <i>Supprimer la variété “moorpark” indiquée à titre d'exemple</i> Vérifier la pertinence de la variété “Moniqui” indiquée à titre d'exemple pour le niveau d'expression 2 <i>Expert principal / président du TWF :</i> <i>Supprimer la variété “Moniqui” indiquée à titre d'exemple</i>

Car. 45	Vérifier si ce caractère doit être libellé “Fruit : proportion du lavis”, comme dans les principes directeurs d’examen pour le pommier (TG/14/9(proj.4)), avec les niveaux d’expression “small” en anglais au lieu de “low” et, en français, “grande” au lieu de “forte” <i>Expert principal / président du TWF :</i> <i>Acceptent les modifications proposées par le Comité de rédaction élargi</i>
Car. 48	Vérifier si ce caractère doit être libellé “Fruit : distribution du lavis”, comme dans les principes directeurs d’examen pour le pommier (TG/14/9(proj.4)) <i>Expert principal / président du TWF :</i> <i>Acceptent la modification proposée par le Comité de rédaction élargi</i>
Car. 53	Vérifier la pertinence de la variété “Cafona” indiquée à titre d’exemple pour le niveau d’expression 5 <i>Expert principal / président du TWF :</i> <i>Supprimer la variété “Cafona” indiquée à titre d’exemple</i>
Car. 54	Vérifier s’il ne serait pas plus judicieux d’organiser les formes de la plus étroite à la plus large et en partant du point le plus large en dessous du milieu, c’est-à-dire oval, oblong, elliptique, rond, oboval <i>Expert principal / président du TWF :</i> <i>Acceptent la modification proposée par le Comité de rédaction élargi</i>
Ad. 29, 30	Ajouter “(ne s’applique pas au caractère 30)” pour le niveau d’expression 8 (voir également les commentaires pour les caractères 29, 30 ci-dessus)
8.2 Tableau des synonymes	Intituler section 8.3. Vérifier l’orthographe de la variété “Earle Orange” indiquée à titre d’exemple et des synonymes. Présenter les synonymes de “Magyar kajsz” et “Pineapple” par ordre alphabétique

b) Modifications proposées en avril 2005 par le Comité de rédaction élargi du TC qui doivent être incorporées dans les principes directeurs d’examen présentés au TC

Aucune

TG/136/5(proj.3)	Persil
-------------------------	---------------

a) Modifications proposées en janvier 2005 par le Comité de rédaction élargi du TC pour le document TG/136/5(proj.2) et qui sont déjà incorporées dans les principes directeurs d’examen présentés au TC

1.	Supprimer “(persil à feuilles et persil à grosse racine)”
2.3	Supprimer “au moins” dans les deux cas
Car. 3, 6, 7, 9, 14-16	Remplacer “VS” par “VG”
Car. 7	Supprimer la partie soulignée
Car. 8	Envisager de relibeller les niveaux d’expression comme suit : faible (3), moyen (5), fort (7), et changer les notes en 1, 2, 3 ou 1, 3, 5 <i>Expert principal : relibeller les niveaux d’expression comme suit : faible (3); moyen (5); fort (7)</i>
Car. 9	Libeller comme suit “... : limbe : lobes réfléchies vers le haut”

Ad. 10 –18	Supprimer le renvoi aux “nœuds” dans la feuille. Modifier l’illustration pour montrer que la flèche correspondante est clairement orientée vers le point de ramification de la seconde paire de folioles. Envisager de déplacer l’illustration vers le chapitre 8.1, avec une note pour chaque caractère correspondant dans le tableau des caractères. <i>Expert : nouvelle illustration fournie</i>
9.	Supprimer “Petersilie im”
TQ 1.2	Supprimer “(persil à feuilles et persil à grosse racine)”

b) Modifications proposées en avril 2005 par le Comité de rédaction élargi du TC et qui doivent être incorporées dans les principes directeurs d’examen présentés au TC.

Aucune

TG/143/4(proj.2)	Pois chiche
-------------------------	--------------------

Modifications proposées en avril 2005 par le Comité de rédaction élargi du TC qui doivent être incorporées dans les principes directeurs d’examen présentés au TC.

Car. 1	Déplacer après car. 3
Car. 2	Libeller comme suit : “Plante : port”. Indiquer QN
Car. 3	Libeller comme suit : “Plante : ramification”
Car. 3, 4	Fournir des informations sur le stade d’observation
Car. 8	Ajouter “(b)”, sous réserve de l’accord de l’expert principal
Car. 12	Indiquer QN. Supprimer la note (c)
Car. 14	Ajouter “(comme pour 13)” Fournir des exemples de variétés dans un tableau combiné avec le caractère 14 ou supprimer (*)
Car. 18	Remplacer “VG” par “MG”
Car. 19	Libeller comme suit “Époque de maturité du grain sec”
Ad. 12	Libeller comme suit : essentiellement une : pourcentage de gousses avec <u>au moins</u> 2 graines = < 10% une et deux : 10% < pourcentage de gousses avec <u>au moins</u> 2 graines = < 60% essentiellement deux : 60% < pourcentage de gousses avec <u>au moins</u> 2 graines
Ad. 16	Améliorer l’illustration pour clarifier les différences entre les niveaux d’expression

TG/172/4(proj.2)	Chicorée industrielle
-------------------------	------------------------------

Modifications proposées en avril 2005 par le Comité de rédaction élargi du TC qui doivent être incorporées dans les principes directeurs d’examen présentés au TC

Car. 1	Supprimer le niveau d’expression 5
Car. 16	Libeller le niveau d’expression 3 comme suit : “modérément arrondi”
Car. 22	Ajouter (+)
8.1(b)	Déplacer “évaluation de la teneur en sucre total dans la semaine suivant la récolte des racines, etc.” vers l’explication pour le car. 17

Ad. 22	<p>Libeller comme suit :</p> <p>“Vérifier la présence de pollen sur l’étamine :</p> <p>a) s’il y a du pollen sur l’étamine, alors la stérilité mâle est absente;</p> <p>b) s’il n’y a pas de pollen sur l’étamine, alors la stérilité mâle est présente.”</p>
--------	---

TG/186/1(proj.2)	Canne à sucre
-------------------------	----------------------

Modifications proposées en avril 2005 par le Comité de rédaction élargi du TC qui doivent être incorporées dans les principes directeurs d’examen présentés au TC

3.3.2	Libeller comme suit “Tous les caractères doivent être observés au regard de plantes âgées de 10 à 12 mois, pendant le premier cycle de végétation de la plante (de la mise en culture à la première récolte).”
3.5.3	Supprimer “et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des tiges de canne de l’essai”
5.3 (a)	Indiquer les groupes de couleur
6.5	Supprimer les renvois à QL, QN, PQ
Car. 7	Libeller comme suit : “...(de la base à la base de la dernière feuille dont l’ochréa est visible)”
Car. 50	Transformer la note “2” en “9”
Ad. 7	Supprimer “quantitatives” et supprimer “Nœud – de un à huit” etc. Dans l’anglais, libeller comme suit “TVD-leaf = top visible dewlap leaf = 1” En français, libeller comme suit “Dernière feuille dont l’ochréa est visible = un” Indiquer la hauteur sur le dessin
Ad. 8 à 17	Déplacer après Ad. 7
Ad. 31 à 43; 32 et 33	Modifier les illustrations de sorte que les groupes 57 et 60 de poils correspondent aux deux illustrations
Ad. 35 et 36	Libeller comme suit : “La largeur de la ligule est la distance entre le point d’attache à la jonction du limbe et de la gaine de la feuille et le bord supérieur de la ligule à la partie la plus large (centre de la ligule).” Déplacer après Ad. 32 et 33
TQ 5.4	Fournir les choix de groupes de couleur (comme pour 5.3 (caractères de groupement))

TG/ANTIR(proj.3)	Antirrhinum
-------------------------	--------------------

a) Modifications proposées en janvier 2005 par le Comité de rédaction élargi du TC pour le document TG/ANTIR(proj.2) et qui sont déjà incorporées dans les principes directeurs d’examen présentés au TC

Autres noms communs	Dans l’anglais, remplacer “Common snap dragon” par “Common snapdragon”
2.3	Supprimer “de préférence fournies en six lots”
2.3	Vérifier si le poids de semences serait un meilleur critère que le nombre

	<i>Expert principal : pas de modification (les semences peuvent être facilement dénombrées)</i>
4.2.2, 4.2.3, 4.2.4	Vérifier si tous les types de variétés (multipliées par voie végétative; autogames reproduites par voie sexuée; allogames reproduites par voie sexuée ou hybrides) sont connus actuellement. Les principes directeurs d'examen ne doivent contenir que des types de variétés connues. Si tous ces types sont possibles, de plus amples détails sont nécessaires dans la section TQ 4.2.2 <i>Expert principal : les variétés reproduites par voie sexuée sont autogames ou des hybrides à croisement unique. Modifier les sections 4.2 et TQ 4.2.2 en fonction</i>
4.3.3	Vérifier si les variétés hybrides sont connues et, le cas échéant, si l'évaluation des variétés parentales est utilisée. Dans le cas contraire, supprimer la section. <i>Expert principal :section supprimée</i>
Car. 2	Indiquer QN libeller comme suit : "Plante : attitude des rameaux <u>x</u> "
Car. 5	Indiquer les niveaux d'expression comme suit : sur la moitié supérieure seulement (1); sur toute la longueur (2); sur la moitié inférieure seulement (3)
Car. 6	Vérifier si ce caractère s'applique uniquement aux variétés à type de croissance buissonnant. <i>Expert principal : pas de modification (s'applique à toutes les variétés)</i>
Car. 12	La variété indiquée à titre d'exemple s'appelle Balum <u>m</u> white
Car. 20	Supprimer "du lobe"
Car. 21	Libeller le niveau d'expression 1 comme suit : "nul ou très faible"
Car. 25	Ajouter l'expression "de la pointe" et accorder médian comme pour le car. 24
Car. 26	Vérifier si "supérieur" doit être remplacé par "intérieur" <i>Expert principal : pas de modification</i>
Car. 27	Vérifier si "inférieur" doit être remplacé par "extérieur" <i>Expert principal : pas de modification</i>
Ad. 2	Corriger la numérotation des niveaux d'expression
Ad. 20, 25-28	Supprimer la flèche qui indique le label supérieur
TQ 1.2	Dans l'anglais, libeller comme suit : "Antirrhinum, Common snapdragon"

b) Modifications proposées en avril 2005 par le Comité de rédaction élargi du TC qui doivent être incorporées dans les principes directeurs d'examen présentés au TC

Aucune

TG/ARGYR(proj.4)	Anthémis
-------------------------	-----------------

a) Modifications proposées en janvier 2005 par le Comité de rédaction élargi du TC pour le document TG/ARGYR(proj.3) et qui sont déjà incorporées dans les principes directeurs d'examen présentés au TC

Car. 1	Envisager un autre terme pour “arrondi” (niveau d’expression 2) <i>Expert principal et président du TWO : conserver “arrondi” puisque les variétés sont presque circulaires.</i>
Car. 15	Libeller comme suit : “Fleur ligulée : courbure de l’axe longitudinal”
8.1 (a)	Supprimer les intitulés des caractères au-dessus de l’illustration
Ad. 11	Remplacer “le plus large” par “le plus long”

b) Modifications proposées en avril 2005 par le Comité de rédaction élargi du TC qui doivent être incorporées dans les principes directeurs d’examen présentés au TC.

Aucune

TG/BRACHY(proj.4)	Brachyscome
--------------------------	--------------------

Modifications proposées en avril 2005 par le Comité de rédaction élargi du TC qui doivent être incorporées dans les principes directeurs d’examen présentés au TC.

1.	Libeller comme suit : “Ces principes directeurs d’examen s’appliquent à toutes les variétés de <i>Brachyscome</i> Cass. de la famille <i>Asteraceae</i> .”
Tableau des caractères	Supprimer la note (a) pour les caractères avec la note (c)
Car. 10, 15, 29	Libeller “circulaire” au lieu de “orbiculaire” (niveau d’expression 5) et “obtriangulaire” au lieu de “cunéiforme” (niveau d’expression 9) Classer les niveaux d’expression du plus étroit au plus large, en commençant par le point le plus large en dessous du milieu, comme suit :

	<u>Car. 10</u>		<u>Car. 15</u>		<u>Car. 29</u>	
	ancien	nouveau	ancien	nouveau	ancien	nouveau
linéaire	1	2	1	3	1	2
ovale	2	1	2	2	2	1
oblongue	3	3	3	4	3	3
elliptique	4	4	4	5	4	4
deltoïde			5	1		
orbiculaire circulaire	5	5	6	6		
oblanceolée	6	6	7	7	5	5
spatulée	7	8	8	9	6	7
obovale	8	7	9	8	7	6
cunéiforme obtriangulaire	9	9	10	10		

Car. 16	Indiquer QL
Car. 17	Dans l'anglais, remplacer "lobing" par "divisions"
Car. 20	Libeller comme suit : "Fleur : couleur du bouton"
Car. 21	Dans l'anglais, libeller le niveau d'expression 1 comme suit : "same level"
Car. 26	Ajouter "(lorsque tous les fleurons sont ouverts)" et supprimer les notes (a) et (c)
8.1(d)	Libeller comme suit : "Observations sur la fleur ligulée à effectuer sans retirer la fleur ligulée du capitule. Les observations ne sont effectuées que sur la corolle ou la ligule en ruban."
Ad. 11	Dans l'anglais, remplacer "incisions" par "divisions"
Ad. 18	Préciser la tige florale qui doit être observée
Ad. 27, 28	Fermer la parenthèse après (27)

TG/GINSENG(proj.4)	Ginseng
---------------------------	----------------

Modifications proposées en avril 2005 par le Comité de rédaction élargi du TC qui doivent être incorporées dans les principes directeurs d'examen présentés au TC

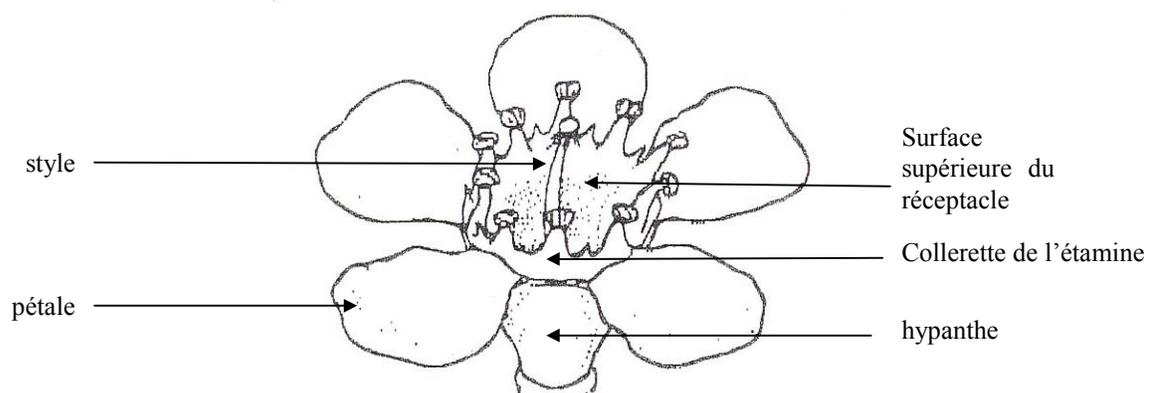
4.2.2	Libeller comme suit : "Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 3% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95% Dans le cas d'un échantillon de 60 plantes, quatre plantes hors types sont tolérées."
Car. 1	Supprimer "principal"
Car. 7	Libeller comme suit : "Tige : nombre de feuilles"; Insérer avant le car. 5.
Car. 8	Libeller comme suit : "Feuille : présence de stipules" avec les niveaux d'expression suivants : absentes ou très rares (1); moyennes (2); nombreuses (3)
Car. 11	Indiquer QN
Car. 13	Modifier les niveaux d'expression comme suit : elliptique étroit (1); elliptique large (2); spatulée (3). Supprimer l'astérisque et supprimer le caractère du 5.3 (groupement) et de la section TQ 5.
Car. 15	Dans l'anglais, remplacer "moderate" par "medium". Supprimer l'astérisque
Car. 16	Indiquer MG
Car. 19	Libeller comme suit : "Ombelle : port des fleurons inférieurs" avec les notes 1, 3, 5
Car. 20	Libeller comme suit : "Baie : époque de maturité". Remplacer "VS" par "MG"
Car. 22	Remplacer "réniforme" par "en forme de huit", ou un autre terme approprié
Car. 27	Remplacer "un stolon" par "de stolons"
Ad. 22	Améliorer l'illustration pour montrer si c'est une vue du dessus et pour montrer le pédoncule
8.3	Libeller comme suit : "Différenciation de la fleur et du rhizome ..." et "ombelle" au lieu de "épis"
4.2 (b)	Remplacer "multiplication végétative" par "autre (veuillez préciser)"

TG/WAXFL(proj.4)	Chamelaucium
-------------------------	---------------------

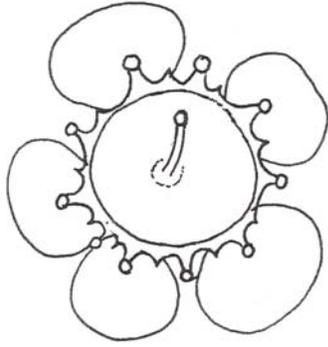
Modifications proposées en avril 2005 par le Comité de rédaction élargi du TC qui doivent être incorporées dans les principes directeurs d'examen présentés au TC

1.	Libeller comme suit : “Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de <i>Chamelaucium</i> Desf. de la famille <i>Myrtaceae</i> et de ses hybrides avec <i>Verticordia plumosa</i> Desf. (Druce).
Car. 4	Libeller comme suit : “Rameau florifère : angle par rapport à la tige axillaire (cinquième nœud à partir de l'extrémité distale)”
Car. 9	Indiquer QN. Libeller le niveau d'expression 2 comme suit : “intermédiaire”
Car. 17 à 20	Remplacer “Tube du calice” par “Hypanthe”
Car. 21	Supprimer ce caractère sur proposition de l'expert principal, sous réserve de l'accord du Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers
Car. 22, 23	Remplacer “Hypanthe” par “Réceptacle” et insérer après car. 28
Car. 24	Ajouter (+)
8.1 (b)	Transformer en ad. 6 et à préciser
8.1 (d)	Nouvelle illustration fournie ci-après
Ad. 9	Nouvelle illustration fournie ci-après
Ad. 20, 21	Nouvelle illustration fournie ci-après
Ad. 24	Fournir une illustration

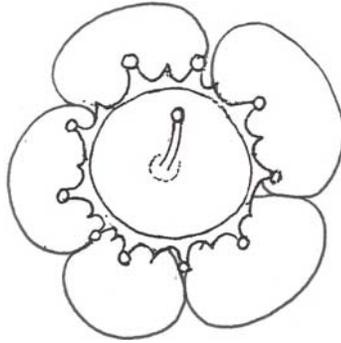
8.1 (d) Illustration



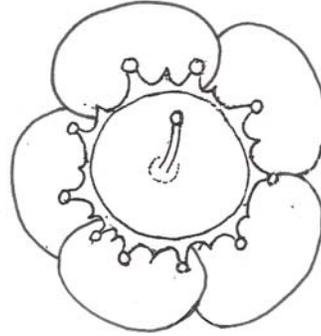
Ad. 9. Fleur : disposition des pétales



1
libres

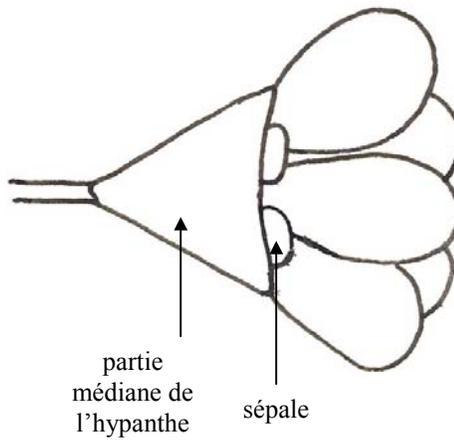


2
intermédiaires



3
chevauchants

Ad. 20, 21 (renuméroté) Hypanthe : couleur principale dans sa partie médiane (20),
sépale : couleur principale (21)



[Fin de l'annexe II et du document]